

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## DÉBATS PARLEMENTAIRES

### ASSEMBLÉE NATIONALE

COMPTE RENDU INTEGRAL DES SEANCES

Abonnements à l'Édition des DOCUMENTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE : France et Outre-Mer : 30 F ; Etranger : 40 F.

(Compte chèque postal : 9063-13, Paris.)

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE  
aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION  
26, RUE DESAIX, PARIS 15<sup>e</sup>

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE  
AJOUTER 0,20 F

## CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

### 4<sup>e</sup> Législature

### SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1968-1969

### COMPTE RENDU INTEGRAL — 43<sup>e</sup> SEANCE

### 1<sup>re</sup> Séance du Jeudi 26 Juin 1969.

#### SOMMAIRE

1. — Remplacement de membres de commissions (p. 1727).
2. — Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration (p. 1728).  
M. Chaban-Delmas, Premier ministre.  
MM. Bouloche, Poujade, Ballanger, le président, Achille-Fould, Paquet, le Premier ministre.  
M. le président.  
Clôture du débat.
3. — Ordre du jour (p. 1748).

#### PRESIDENCE DE M. ACHILLE PERETTI

La séance est ouverte à quinze heures.

M. le président. La séance est ouverte.

\* (1 f.)

#### REPLACEMENT DES MEMBRES DE COMMISSIONS

M. le président. Le groupe Progrès et démocratie moderne a désigné :

1° M. Halbout pour remplacer M. Duhamel à la commission de la défense nationale et des forces armées ;

2° M. Pidjot pour remplacer M. René Plevin à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

Ces candidatures ont été affichées et publiées.

Elles seront considérées comme ratifiées et la nomination prendra effet à l'expiration du délai d'une heure suivant le présent avis, sauf opposition signée par trente députés au moins et formulée avant l'expiration de ce délai.

— 2 —

### DECLARATION DU GOUVERNEMENT ET DEBAT SUR CETTE DECLARATION

**M. le président.** L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement et le débat sur cette déclaration.

La parole est à M. le Premier ministre. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

**M. Jacques Chaban-Delmas, Premier ministre.** Mes chers collègues, vous comprendrez certainement que mes premiers mots soient pour dire à l'Assemblée avec quelle émotion je me retrouve, devant elle, à cette tribune, après plus de dix années consacrées à sa présidence et au cours desquelles vous ne m'avez ménagé ni l'estime, ni l'amitié.

J'ajoute des félicitations et des vœux pour votre nouveau Président. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Il me revient donc de vous présenter le Gouvernement et de tracer les objectifs qu'il entend adopter en respectant les grandes orientations définies par M. le Président de la République, à qui j'adresse l'expression du total dévouement et de l'entière résolution du Gouvernement.

Comme toujours, les difficultés ne manquent pas. Peut-être même sont-elles d'autant plus grandes que, si certaines d'entre elles sont communément annoncées, d'autres sont encore dissimulées sous un monceau de chiffres contradictoires. Il appartient au Gouvernement d'informer l'opinion sur les incertitudes que comporte la conjoncture.

Les dernières consultations nationales ont mis à l'épreuve nos institutions et, en définitive, ont prouvé leur force et leur efficacité. Notre pays n'a connu aucune crise, même mineure, alors que, soudain, s'écartait du pouvoir l'homme qui, depuis bientôt trente ans, avait incarné la part de la France la plus résolue, la plus fraternelle, la plus généreuse, en un mot la plus pure, le général de Gaulle. (Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Ainsi s'achevait une époque de notre Histoire, et quelle époque ! Rien n'était changé et rien n'était semblable. Il en est et il en sera dorénavant ainsi. Tirant les conséquences des événements eux-mêmes, le Président de la République a voulu constituer un gouvernement placé sous les deux signes jumeaux de continuité et d'ouverture. D'où la composition du nouveau Gouvernement.

Il a été constitué par appel à des hommes connus pour leurs compétences et leur efficacité. Ces hommes ont été d'un même côté pendant la campagne présidentielle et c'est à eux seuls que s'est adressée l'ouverture. Il s'agit là d'un premier temps, et chacun aura donc toute latitude de juger le Gouvernement à ses actes.

Le nombre des secrétaires d'Etat a été sensiblement augmenté dans un double but : d'abord faire en sorte que, dans leur complexité croissante, les administrations soient véritablement placées sous l'autorité d'un responsable politique ; ensuite, pour faire passer au banc d'essai gouvernemental des hommes dont l'accession ultérieure à des responsabilités ministérielles fournirait ainsi des garanties supplémentaires d'expérience et d'haut.

Aussi le Gouvernement compte-t-il proposer prochainement au Parlement de modifier les modalités d'exercice de l'incompatibilité entre mandat parlementaire et fonction ministérielle, de manière à permettre aux assemblées de n'être pas privées de ceux d'entre leurs membres qui, ayant été appelés au Gouvernement, ont cessé d'y participer.

L'action que se propose de mener le Gouvernement peut être abordée sous l'angle extérieur, non seulement pour replacer les problèmes intérieurs dans le cadre international, mais aussi parce que la France n'a pas cessé et ne cessera pas de se définir par rapport à l'univers.

Les relations extérieures de la France seront définies d'une part par la continuité, d'autre part, par l'ouverture.

La règle d'or que le général de Gaulle nous a enseignée et qui nous reste chère est que l'indépendance est une donnée essentielle de notre politique. Mais cette indépendance à nos yeux est le contraire d'un repliement sur soi-même. Sans doute,

nul n'a le droit de décider à notre place de notre destin. Mais, dans l'état d'affrontement et de crispation entre les grands empires, même si de ce point de vue nous nous réjouissons des progrès de la coexistence pacifique, le souci de la France reste à mes yeux de conserver une certaine liberté de mouvement pour jouer son rôle en faveur de l'entente, de la détente et de la coopération sur le plan mondial.

Notre objectif se résume dans le rétablissement et le maintien de la paix.

Nous restons donc, d'abord, dans l'esprit de cette politique de rapprochement, fidèles à nos alliances et, en particulier à l'Alliance atlantique, à l'amitié américaine. Les premiers mois du gouvernement du président Nixon lui ont donné un nouvel élan. Un récent voyage à Washington m'a confirmé dans la conviction que l'on peut fonder de grands espoirs sur l'avenir de nos relations.

Parallèlement, nous maintiendrons, nous consoliderons avec les pays de l'Est, et principalement l'Union soviétique, une politique de coopération qui commence à porter ses fruits sur le plan économique et scientifique mais qui, à nos yeux, comporte une dimension de nature politique. Quelles que soient les divergences de régime et la condamnation que nous portons à l'égard de toute atteinte au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui pourrait dire que la France, par sa politique à l'Est, n'a pas, en Europe et ailleurs, contribué de façon décisive à la détente entre les blocs, détente dont personne ne conteste la nécessité ? (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

La vocation de la nation française est bien d'être tournée vers le monde. A cet égard, nous souhaitons que notre économie développe inlassablement ses relations au-delà des frontières, que nos commerçants, nos industriels, nos agriculteurs se regroupent et se présentent ensemble sur les marchés extérieurs. La France ne peut s'épanouir que si elle s'ouvre et cette ouverture prioritaire est d'abord celle sur l'Europe pour des motifs, bien sûr, économiques, mais aussi pour des raisons politiques. Nous affirmons clairement que nous sommes prêts en matière de construction européenne à aller aussi vite et aussi loin que nos partenaires sont eux-mêmes disposés à aller vite et loin dans le sens d'une Europe consciente de son destin propre. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des groupes des républicains indépendants et Progrès et démocratie moderne.)

Dans cette Europe en marche, notre traité d'amitié avec l'Allemagne fédérale continuera d'occuper une place exemplaire. Quand je dis exemplaire, cela ne signifie pas « exclusive » et je pense, notamment, aux liens qui unissent la France aux pays méditerranéens, spécialement à l'Italie avec laquelle nous comptons développer encore nos échanges économiques. Dans le progrès de la conscience européenne, fondé sur la recherche d'une personnalité propre, les pays qui composent l'Europe sont appelés à se rapprocher sans cesse et, dans cette partie-là, nous sommes prêts à jouer, à notre place, le rôle qui nous revient.

Certes, je ne me dissimule pas les difficultés ni que la vitalité d'un organisme ne se mesure pas seulement à sa taille, mais aussi à sa cohésion. L'élargissement du Marché commun à de nouveaux membres, au premier desquels figure la Grande-Bretagne, doit faire l'objet de discussions et d'accords préliminaires avec nos partenaires de la Communauté. Mais il faut éviter de compromettre l'issue des négociations par la précipitation ou l'effacement des vrais problèmes. Il faut que l'adhésion anglaise ne dilue pas l'idée européenne et qu'en accroissant la dimension de l'Europe, on ne compromette pas sa vocation. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

En attendant, il importe tout de suite de consolider les règles qui ont été convenues entre les Six et, notamment, en matière agricole.

C'est un domaine qui affecte directement l'équilibre des charges et des ressources des uns et des autres. Préférence communautaire, solidarité financière, tels sont pour nous les fondements d'un règlement définitif pour l'agriculture européenne. Il importe de mettre au point l'étape finale du Marché commun, auquel le Gouvernement n'a jamais cessé d'être attaché. Le Président de la République a déclaré que la France était prête à participer à une réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des Six pays de la Communauté. Je rappelle ici cet engagement qui concrétise notre volonté d'ouverture.

Cette volonté d'ouverture ne nous permet pas, si grande la tâche soit-elle dans ce domaine, de borner nos efforts au Marché commun.

Les liens que de longues années d'association ont tissés avec les pays d'outre-mer, nous amèneront, tout en recherchant à rendre plus efficace et cohérent le système d'aide internationale, à poursuivre au profit réciproque des parties intéressées une coopération qui demeure une constante de notre politique extérieure. La présence d'un secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères souligne cette orientation.

Ici encore les liens privilégiés que nous entretenons avec ces pays ne sont pas exclusifs d'une extension et d'une différenciation plus poussée de notre politique de coopération. Ainsi notre attention se portera sur les pays qui ont manifesté, manifestent ou manifesteront le désir d'avoir des rapports plus étroits avec la France et en particulier les pays d'Amérique latine.

Outre cet aspect économique et politique de la coopération, nous ne saurions oublier l'importance des liens culturels que permet de nouer l'usage commun de notre langue qui doit être, en effet, le ciment de l'amitié avec tous les peuples qui l'emploient.

Mais, l'environnement extérieur ne borne naturellement pas ses effets aux seules affaires politiques.

Dans l'univers économique et financier, inséparable de l'action sociale, la situation de la France est largement influencée par un contexte international lui-même gravement perturbé.

C'est dans ce domaine, où les difficultés et les risques s'amoncellent, que le Gouvernement va devoir engager son action la plus forte. Il n'a certainement échappé à aucun d'entre vous la volonté d'action dynamique et moderne que signifie la mise en place au sein du Gouvernement des hommes chargés, sous mon impulsion, de s'attaquer en commun à ces problèmes.

Il est donc maintenant nécessaire que je fournisse à l'Assemblée des explications franches et complètes, fussent-elles un peu longues.

Depuis plusieurs décennies, l'histoire économique de l'Occident n'a pas connu de conjoncture comparable. Celle-ci est d'abord dominée par l'instabilité du système monétaire international. En témoignent la pression accrue sur certaines monnaies, les tensions sur l'or, l'escalade des taux d'intérêt, tous phénomènes qui sont favorisés et amplifiés par l'existence d'une masse considérable de signes monétaires, de capitaux flottants, les eurodevises, qui alimentent périodiquement la spéculation.

A cette fragilité chronique s'ajoutent, depuis quelques mois, de fortes tensions inflationnistes dans de nombreux pays, notamment aux Etats-Unis. Cette instabilité est telle qu'un concours de politiques trop brutales pourrait, en renversant la situation, créer des risques de récession généralisée.

Dans ce contexte inquiétant, la situation de l'économie française est devenue récemment préoccupante. Ainsi, pour les quatre premiers mois de l'année, la hausse des prix de détail a été sensiblement supérieure à la moyenne observée dans les autres pays du Marché commun, et menace la progression du pouvoir d'achat. Quant à nos échanges commerciaux avec l'étranger, ils font apparaître un déficit important, puisque nos exportations ne couvrent nos importations qu'à environ 80 p. 100. Ils marquent ainsi une dégradation qui, à terme, peut compromettre la poursuite de l'expansion.

Faut-il voir dans ce déséquilibre une séquelle de la grave crise sociale que nous avons traversée l'année dernière ? La réponse à cette question n'est pas indifférente, car elle conditionne le choix des remèdes. Cette réponse doit être nuancée.

L'origine de nos difficultés est, pour une large part, plus lointaine et plus profonde, et elle réside dans d'incontestables fragilités structurelles de notre économie.

On sait que, par comparaison avec les autres grands pays occidentaux, l'industrie, moteur principal de l'économie moderne, n'occupe, dans l'ensemble de nos activités, qu'une proportion relativement faible. C'est aussi un fait que dans bien des branches encore, nos entreprises n'ont pas atteint une véritable dimension compétitive sur le plan international.

Enfin, l'histoire de notre développement économique au cours des années passées montre que les efforts que nous avons accomplis pour réaliser une croissance continue et régulière se sont heurtés périodiquement à l'insuffisance de nos ressources en main-d'œuvre industrielle et en main-d'œuvre qualifiée.

Il apparaît ainsi — et j'y reviendrai — que le développement de notre appareil de formation professionnelle commande, en partie, notre essor économique.

Il s'en faut toutefois que notre économie manque de ressort, et la preuve en est précisément dans la façon dont, sous la conduite du précédent gouvernement, elle a remarquablement réagi à l'épreuve sévère qu'elle avait subie l'année dernière.

Il suffit de rappeler avec quelle rapidité notre production s'est remise en route, en même temps que nos exportations et

nos investissements, permettant ainsi une nette amélioration de la situation du marché de l'emploi.

Sur le plan des prix eux-mêmes, jusqu'au mois de janvier en tout cas, nos entreprises, grâce à un accroissement spectaculaire de leur productivité, ont pu, dans le cadre de la politique à la fois souple et habile menée par le gouvernement de M. Couve de Murville, absorber, dans des conditions tout à fait satisfaisantes, la plus grande part des charges supplémentaires qui pesaient sur elles. De ce fait, l'essentiel de l'augmentation exceptionnelle du pouvoir d'achat acquise par les salariés à Grenelle a pu être consolidé.

Il n'en reste pas moins vrai, bien entendu, que la secousse de l'année passée a été d'autant plus durement ressentie qu'elle affectait une économie en pleine mutation. S'y est ajouté, au cours des tout derniers mois, alors que notre équilibre était en train de se rétablir, le poids de l'incertitude politique que ne pouvaient manquer d'entraîner plusieurs consultations nationales, dont la gravité était comprise par tous.

Le cumul de ces facteurs économiques et politiques explique sans doute un certain flottement psychologique, dont les symptômes les plus graves sont un ralentissement de l'épargne et une accélération de la demande, qui tend à excéder la limite de nos capacités physiques de production.

Mes chers collègues, si je fais cette analyse devant vous, c'est d'abord parce qu'il est indispensable de mettre le pays en face des réalités, car il n'est pas sûr que l'opinion ait pleinement conscience de la situation, ce qui est d'ailleurs bien normal.

Mais c'est aussi parce que j'ai la profonde conviction que les déséquilibres que nous constatons, s'ils sont sérieux, sont cependant passagers, dans la mesure même où le rétablissement de la confiance peut contribuer de façon définitive, décisive, à les résorber, en donnant leur plein effet à des mesures, chaque jour adaptées aux modifications incessantes de la conjoncture.

Or, la confiance ne se gagne que par la sincérité et par la détermination. Je crois avoir fait preuve de sincérité. Quant à ma détermination, si je ne peux aujourd'hui que l'affirmer solennellement, il appartiendra à vous-mêmes et au pays de constater, à travers les actes du Gouvernement, qu'elle s'appliquera sans discontinuité ni faiblesse.

Il s'agit donc à la fois, et ce sont les deux directions complémentaires de la politique de mon Gouvernement, de mettre en œuvre une action d'assainissement rigoureuse, pour créer les bases d'un développement économique et social assuré.

L'évolution préoccupante de notre situation économique et monétaire a conduit, je le sais, un certain nombre d'esprits à remettre à l'ordre du jour l'idée d'une modification de la parité monétaire.

Une telle éventualité ne recueille pas l'approbation du Gouvernement.

Sa détermination de défendre la monnaie se fonde sur diverses raisons.

La première est liée à l'analyse de la conjoncture elle-même. Notre situation présente se caractérise, on l'a vu, par une pression excessive de la demande interne, résultant à la fois de l'accroissement rapide des revenus et de comportements préjudiciables à l'épargne dictés par l'incertitude monétaire. Dans ces conditions, une manipulation monétaire risquerait d'être dangereuse, et serait sans doute inefficace.

M. Jean-Paul Palewski. Très bien !

M. le Premier ministre. Le rétablissement de la confiance, fondé sur la mise en œuvre d'un programme réaliste, mais nuancé, de rééquilibrage de la demande, doit permettre de redresser une situation qui n'est pas fondamentalement compromise. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur quelques bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

En effet, si la productivité de notre économie peut encore être renforcée, notre compétitivité réelle, certes amoindrie au fil des ans à l'égard de certains pays comme les Etats-Unis et l'Allemagne, n'est pas profondément altérée. L'essor actuel de nos exportations en est le meilleur indice. Il n'y a donc pas de motif technique imposant une mesure monétaire.

Quant aux raisons d'ordre national et social pour lesquelles la parité du franc doit être maintenue, je n'ai pas besoin de m'y étendre devant vous, car elles sont présentes à tous les esprits.

Qu'il suffise de rappeler qu'une modification de cette parité risquerait tout à la fois d'avantager ceux qui ont marqué leur méfiance envers la monnaie et de pénaliser ceux qui ont fait confiance à la volonté du Gouvernement de défendre leur pouvoir d'achat. (Applaudissements sur les bancs de l'union des demo-

crates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Mais, outre ces raisons d'ordre interne, d'autres encore recommandent la même politique, qui tiennent à l'existence de la Communauté économique européenne.

Sans doute nulle disposition du traité de Rome ne condamne-t-elle dévaluations ou révaluations. Mais peut-on concevoir que les peuples de nos six pays considèrent comme irréversible et riche d'avenir une entreprise que viendraient périodiquement ébranler des ajustements monétaires ?

Mieux vaut instituer une solidarité européenne en mettant en place, dans une première étape, un mécanisme de soutien mutuel monétaire et financier, qui permette de remédier aux accidents toujours possibles et exprime, sur le plan de la Communauté, cette idée de mise en commun des risques qui est à la base de toute entreprise collective. La conférence projetée des chefs d'Etat et de gouvernement ouvrira peut-être des perspectives dans cette direction. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

**M. Jean-Paul Palewski.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Le franc sera donc défendu.

A cette fin, le Gouvernement mettra en œuvre les moyens nécessaires pour ramener la demande dans des limites raisonnables. Ces moyens relèvent notamment d'une politique du crédit, du budget et de l'épargne dont je voudrais maintenant esquisser les grandes lignes.

Dans le domaine du crédit, on le sait, une vigoureuse action d'encadrement a déjà été développée, dont les effets commencent maintenant à se faire sentir. Le Gouvernement veillera à ce que les dispositions arrêtées soient strictement appliquées par l'ensemble des banques à qui cette obligation incombe. Au besoin, le dispositif adopté sera complété et renforcé.

Dans le domaine budgétaire, il convient tout d'abord de souligner que l'exécution de la loi de finances de 1969 se déroule actuellement dans de bonnes conditions. Le haut niveau d'activité de notre économie a entraîné des plus-values de recettes qui doivent être utilisées à réduire le découvert initial prévu. Par ailleurs, si l'évolution de la situation vient à l'exiger, le Gouvernement ne manquera pas de vous proposer des restrictions de dépenses qui pourraient se révéler nécessaires et praticables.

Quant au budget de l'année 1970, j'ai d'ores et déjà donné des instructions pour que le projet de loi de finances qui sera présenté au vote du Parlement marque de la façon la plus nette la volonté de revenir vers l'équilibre budgétaire. (Applaudissements sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Par ailleurs, au-delà des nécessités d'une action conjoncturelle déterminée, j'ai le souci que nous parvenions à donner à cet instrument essentiel de la politique économique que constitue précisément le budget, les qualités de souplesse et de rationalité qui ne lui sont pas encore complètement acquises, en dépit des efforts déjà accomplis dans ce sens.

Ce progrès peut être recherché dans deux voies.

D'une part, il conviendra de ménager des crédits dont l'utilisation ait un caractère optionnel.

Quant à la rationalité de l'action budgétaire, nous devons la rechercher dans une meilleure connaissance des coûts et des avantages des mesures mises en œuvre, et tout d'abord de la dépense publique, au regard des objectifs économiques et sociaux visés à travers elles.

Enfin, et peut-être surtout, il importe d'encourager et de renforcer l'épargne. A cet égard, le rétablissement de la confiance dans la monnaie, qui résultera de l'action gouvernementale, sera sans doute le facteur décisif. C'est lui qui conduira les Français à renouer avec des habitudes qui commençaient à s'implanter avant les secousses que nous avons subies. Pour réamorcer et développer ce mouvement, dont dépend la santé de notre économie, il sera nécessaire de simplifier et d'amplifier les mesures pouvant inciter les Français à affecter leur épargne aux emplois les plus utiles pour la collectivité.

Cette nécessaire action d'assainissement, dont je viens d'évoquer quelques aspects, devra — je tiens à le souligner — respecter deux impératifs.

Le premier impératif est de caractère social : il a trait à la répartition des sacrifices que l'action indispensable d'assainissement devra inévitablement comporter. Il doit être clair que

celle-ci ne devra pas peser sur les catégories les plus défavorisées.

En particulier, les travailleurs salariés doivent savoir que leur pouvoir d'achat sera préservé. Il importe en effet, avant toute chose, que ceux qui produisent recueillent leur juste part des biens qu'ils ont contribué à créer. Le Gouvernement est, pour sa part, résolu à faire en sorte, notamment par une action rigoureuse contre les hausses abusives des prix, que le niveau de vie de chacun soit maintenu et à assurer sa progression dans des conditions compatibles avec les équilibres d'ensemble de notre économie.

J'attache d'autre part la plus grande importance à ce que les travailleurs dont les revenus sont les plus faibles voient leur condition améliorée. C'est pourquoi je compte mettre à l'étude une adaptation du salaire minimum interprofessionnel garanti dont les principes directeurs, posés dans les années cinquante, ne correspondent plus aux nécessités de la société d'aujourd'hui, et recueillir à ce sujet tous les avis autorisés.

Il va de soi, par ailleurs, qu'il ne saurait être question de remettre en cause la libre négociation des salaires entre les organisations intéressées dans le secteur privé.

Dans ce domaine, le Gouvernement ne prétend pas empiéter sur la liberté des uns et des autres ; il s'emploiera, dans la mesure de ses moyens, à favoriser les améliorations nécessaires et notamment à promouvoir la mensualisation progressive des salaires.

Pour le secteur public, enfin, le Gouvernement va se saisir sans tarder des conclusions du rapport demandé par M. Couve de Murville au président de la section des travaux publics du Conseil d'Etat. Après consultation des organisations syndicales intéressées, il arrêtera une méthode de discussion des salaires qui permette d'introduire en cette matière le maximum de clarté et d'équité.

Le second impératif que devra respecter l'action indispensable d'assainissement est de ne pas compromettre la poursuite ultérieure de l'expansion. Je veux dire par là que, s'il peut être nécessaire de différer un certain nombre de réalisations, le Gouvernement veillera à ce qu'en aucun cas les mesures qui seront décidées ne risquent, au moins dans les domaines jugés essentiels, de briser irrémédiablement les efforts entrepris jusque là.

Ces deux impératifs d'ordre social et économique que je viens d'évoquer ont conduit M. le Président de la République à recommander un certain nombre de mesures d'ordre principalement social : ces mesures relatives à la fiscalité, à l'indemnisation des rapatriés, à la situation des commerçants et artisans, au sort des personnes âgées et des handicapés, ainsi qu'à la politique agricole seront, bien entendu, prises.

Au total, comme je l'ai dit, notre action d'assainissement devra ainsi préparer les bases d'un développement économique plus sain et d'un progrès social plus assuré, dont je voudrais maintenant indiquer les orientations majeures.

Ces orientations se ramènent à deux priorités : la politique industrielle et la politique de l'emploi.

L'essor de l'industrie commande la réalisation de tous nos objectifs économiques fondamentaux, qu'il s'agisse de la croissance du revenu national, du maintien du plein emploi ou de l'équilibre du commerce extérieur. C'est dire que l'importance d'une politique industrielle efficace est vraiment capitale.

L'exigence d'efficacité implique, en premier lieu, que soient harmonisées de façon cohérente les diverses interventions de l'Etat dans ce domaine, en particulier celles destinées à sauver d'une régression trop brutale les activités économiques en déclin, celles qui ont pour but de susciter des industries de pointe, enfin celles qui, n'étant ni d'hier ni de demain, mais d'aujourd'hui, ne doivent pas pour autant être négligées. A cette fin, il est en particulier nécessaire qu'une coordination gouvernementale efficace soit assurée entre la tutelle des industries de pointe et celle des industries plus traditionnelles. C'est d'ailleurs pourquoi la structure gouvernementale vient sur ce point d'être modifiée.

Mais la politique industrielle ne se réduit pas à l'octroi d'aides particulières en faveur de telle ou telle branche. Elle implique aussi, et peut-être surtout, la création d'un environnement humain et matériel qui soit favorable au développement des entreprises.

Elle passe donc aussi bien par un vaste effort de formation professionnelle que par la mise en place d'infrastructures adaptées. Plus généralement, elle doit constituer un objectif permanent de l'ensemble des administrations de l'Etat.

Le Gouvernement veillera à ce qu'en soit ainsi, afin que les impératifs industriels soient effectivement pris en compte dans chacune des décisions susceptibles d'affecter la vie des entreprises.

Il s'attachera en particulier à ce que soit réduit au minimum le temps que les dirigeants d'entreprise doivent consacrer aux démarches administratives de toutes sortes. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Par ailleurs, il est indispensable de favoriser la restructuration des diverses branches de l'industrie. A cet égard, il faut continuer à encourager les grands regroupements correspondant aux types d'activité dans lesquelles il n'y a place que pour quelques entreprises. Mais nous n'aurons garde d'oublier que, dans de nombreux secteurs, l'entreprise moyenne spécialisée continuera, si elle sait s'adapter au marché et faire preuve d'esprit inventif, à être un élément irremplaçable de notre tissu industriel. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*) Pour l'aider à rationaliser ses fabrications et ses ventes et à jouer pleinement le rôle qui lui revient, une action intensive d'information, menée conjointement avec les organisations professionnelles, sera indispensable.

Je veux enfin rappeler que la France a, de façon irrévocable, rejeté les tentations et les facilités de l'isolement. Cela implique en particulier qu'elle adopte vis-à-vis des investissements étrangers, sans esprit de démission, une attitude ouverte. Il doit en être ainsi, en particulier pour ceux de ces investissements qui, sans mettre en danger l'équilibre d'une branche, nous apportent un surcroît de ressources et stimulent notre dynamisme.

Dans certains secteurs d'importance vitale, la pénétration d'entreprises étrangères de très grande dimension risque, il est vrai, d'hypothéquer la maîtrise même de notre développement. Le Gouvernement adoptera, dans de telles occurrences, une attitude réaliste et pragmatique, veillant principalement à ce que soient maintenus en France les centres d'innovation et de décision. Enfin, bien entendu, il conviendra de faciliter préférentiellement les opérations de rapprochement ou de répartition des tâches à l'échelle européenne, indispensables dans un monde de plus en plus dominé par les géants industriels.

Ainsi, l'essor d'une industrie moderne doit constituer l'axe de notre politique de développement. Les travaux engagés pour la préparation du VI<sup>e</sup> Plan vont dans ce sens; cette direction sera maintenue.

Cette priorité donnée au développement industriel risque-t-elle de compromettre notre agriculture? Une telle idée, fort heureusement, a fait long feu. Au contraire, la poursuite de la modernisation de l'agriculture, le développement des débouchés, grâce notamment à l'extension des industries agricoles, et l'interprétation croissante de ces deux grands secteurs d'activité doivent contribuer à résoudre les graves problèmes posés par notre mutation agricole. Certes, cela ne suffit pas: il faut encore tenir compte, au-delà des chiffres globaux de la production ou du revenu agricoles, des disparités de croissance suivant les produits et les régions, disparités que ces chiffres globaux dissimulent trop souvent.

La considération des disparités régionales devra, en particulier, être un des éléments essentiels de l'organisation de la production et des investissements agricoles.

Cette organisation devra, d'autre part, permettre de consolider, chaque fois que cela sera possible, les exploitations de type familial qui, ne l'oublions pas, restent le fondement même de notre agriculture. (*Applaudissements sur de nombreux bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Elle sera enfin facilitée par la poursuite de la politique entreprise dans le domaine des aides sociales, aides qui ont déjà augmenté en moyenne de 13 p. 100 par an depuis le début d'application du V<sup>e</sup> Plan.

Bien entendu, cette politique agricole nationale doit être étroitement liée à la politique agricole commune dont la mise au point définitive sera, on l'a vu, au centre des préoccupations du Gouvernement.

A cet égard, nous acceptons pleinement l'idée que l'organisation du marché européen doit se doubler d'une action sur les structures. Mais nous veillerons, en revanche, à ce que la solidarité européenne trouve aussi sa traduction au niveau même du marché, par une politique de préférence européenne. Car, sur le plan communautaire, comme en ce qui concerne les efforts considérables que la nation consent en faveur de son agriculture, nous chercherons systématiquement à concilier la solidarité et l'efficacité, convaincus que ces deux impératifs ne sont, en la matière, nullement contradictoires.

Solidarité et efficacité sont aussi, et conjointement, les finalités profondes d'un autre aspect essentiel de la politique gouvernementale: l'aménagement du territoire. Contrairement à ce qu'on croit parfois, l'aménagement du territoire n'est pas, en effet, une action retardatrice, incompatible avec la priorité

donnée au développement industriel. Le développement des métropoles d'équilibre, celui des autoroutes et des télécommunications, la politique de conversion industrielle elle-même, la politique de rénovation rurale, le développement du tourisme sont les cinq principaux objectifs de l'aménagement du territoire. Ces objectifs, loin d'être en contradiction avec la recherche de la compétitivité industrielle, commandent au contraire le bon fonctionnement de notre économie.

Plus généralement, si une expansion forte et saine peut seule assurer un progrès social durable, il n'en est pas moins vrai que la politique sociale, telle que je la conçois, est non seulement la fin, mais, pour une part aussi, un moteur de l'économie.

Pour étayer cette conviction, je vous indiquerai toute l'importance que j'attache à une politique moderne de l'emploi et de la formation professionnelle.

Certes, une telle politique trouve d'évidentes justifications sociales dans le fait qu'elle accroît l'indépendance du travailleur, qu'elle augmente ses possibilités de trouver un emploi à sa convenance, qu'elle développe ses chances de promotion. Mais, dans le même temps, en élargissant les ressources en travailleurs qualifiés, elle contribue à élever le potentiel de croissance et à reculer les limites d'une expansion saine.

La conjoncture présente illustre d'ailleurs cette thèse, en ce sens qu'une des raisons de nos difficultés réside, comme je l'ai déjà indiqué, dans l'insuffisance même du nombre des ouvriers et des techniciens que notre industrie réclame pour faire face à la pression de la demande. Autrement dit, de l'ampleur et de la qualité des moyens mis en œuvre pour réaliser le meilleur emploi, dépendent aussi bien l'équilibre de notre société que l'efficacité de notre économie.

Depuis trois ans, les gouvernements se sont engagés dans une série de réformes décisives, qui ont créé les bases d'une véritable infrastructure de l'adaptation. Les ordonnances de 1967 ont abouti, avec le concours de l'organisme paritaire chargé de l'assurance-chômage, l'Unedic, à une revalorisation substantielle des indemnités de chômage.

Les services de l'emploi ont été réformés par la création de l'Agence nationale pour l'emploi, qui doit devenir la plaque tournante de notre action.

Parallèlement, s'est également développée la politique concertée de la formation professionnelle et de la promotion sociale, en même temps que se poursuivaient, à un rythme rapide, les réformes de l'enseignement débouchant sur une valorisation de l'enseignement technique et technologique à tous les échelons. Le Gouvernement entend développer cette action.

Je vois, au surplus, dans cette politique de l'emploi et de la formation professionnelle, le domaine privilégié de la concertation permanente. Déjà, en plus de la convention passée avec l'Unedic, deux accords ont concrétisé l'évolution positive des relations professionnelles: celui sur l'indemnisation de chômage partiel et celui du 10 février dernier sur la garantie de l'emploi. De nouvelles conversations sont actuellement en cours sur la formation professionnelle. Je veillerai, pour ma part, à ce que l'Etat, sans s'immiscer dans la discussion paritaire, la facilite en se mettant à la disposition des partenaires pour les informer de ce qu'il peut faire et pour, le cas échéant, ajuster ses propres interventions en accord avec les organisations patronales et syndicales.

Je n'écarte pas non plus la possibilité d'initiatives nouvelles venant du Gouvernement et tendant à associer plus étroitement ces organisations à la conduite de cette politique d'ensemble. Car l'exigence est claire. Nous devons, en matière d'emploi, réaliser en trois ans ce que d'autres pays ont mis quinze ans à faire. Cette véritable course contre la montre, le Gouvernement veut la gagner. Pour cela, il n'hésitera pas à mobiliser les talents nécessaires dans l'administration et à dégager des ressources financières suffisantes. Les textes de base existent. A nous de leur donner vie. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Mais tous ces efforts, en définitive, quel sens ont-ils? Si une expansion forte et régulière est nécessaire, elle ne peut suffire à satisfaire nos ambitions. Si indispensable qu'il soit, à lui seul, un taux de croissance élevé ne fait pas le bonheur.

C'est bien un style, un modèle de développement qui est en cause dans la profonde mutation où nous sommes engagés. Il dépend de nous que ce modèle soit le plus humain. Il dépend de nous de bâtir, patiemment et progressivement, une nouvelle société.

Certes, je n'ai pas l'illusion que mon Gouvernement pourra, par je ne sais quel décret, réaliser par lui-même une telle tâche. Je sais trop bien qu'elle sera l'œuvre du temps et des forces conjuguées de toute la nation. Mais ma fierté sera

immense si, dans toute la mesure où une œuvre pareille dépend de lui, il y apporte sa contribution.

Notre nouvelle société doit être fondée, en premier lieu, sur l'élargissement des libertés publiques. C'est dans le domaine si controversé de l'information que j'entends traduire, par priorité, la volonté du Gouvernement d'atteindre un tel objectif.

Comme vous le savez, le secrétariat d'Etat à l'information est supprimé. Désormais, c'est un porte-parole qui fera connaître aux journalistes et à l'opinion les travaux réalisés, les orientations choisies et les décisions prises par le Gouvernement. Je fais mettre à l'étude la réforme du statut de l'O. R. T. F. et ferai en sorte que cette réforme soit élaborée avec l'avis et le concours de tous. En attendant, je me porte personnellement garant de l'indépendance de l'O. R. T. F. (*Murmures sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

L'essentiel est, en définitive, qu'une solution valable soit mise en place et que des règles du jeu claires et respectées par tous garantissent définitivement le fonctionnement libre et démocratique de notre radio et de notre télévision.

Par ailleurs, il est essentiel également que la magistrature continue d'exercer ses fonctions comme elle l'a toujours fait, dans la sérénité et dans l'indépendance. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Pour qu'elle remplisse pleinement son rôle, il importe que ses décisions soient acceptées par l'opinion comme elles doivent l'être, c'est-à-dire sans que se manifestent ni le trouble ni le doute.

Dans cet esprit, le Gouvernement a le souci de veiller à ce qu'en aucun cas le moindre soupçon ne puisse naître sur les conditions dans lesquelles sont rendues les décisions judiciaires.

Soucieux de maintenir et de renforcer les libertés publiques, le Gouvernement a également la volonté de promouvoir la participation, en réponse au malaise des sociétés contemporaines.

Mais la participation ne se décrète pas, ne s'octroie pas, elle s'élabore progressivement avec la contribution de tous les intéressés, et puis elle se vit dans le respect mutuel des partenaires. C'est à cette tâche immense que le Gouvernement convie tous les Français. Les formules les meilleures se dégagent de la confrontation et de l'expérience. Je ne peux, pour l'instant, que préciser les domaines à couvrir et les directives que j'entends suivre pour ma part.

Déjà, à l'école et à l'Université, des structures se mettent en place, de nouveaux comportements apparaissent, fondés sur le sens des responsabilités et l'exercice du dialogue.

Certes, cela ne va pas, ne peut aller sans quelques péripéties fâcheuses, voire scandaleuses, sans des incompréhensions que j'espère passagères ou même des obstructions qui, dans l'intérêt même des professeurs et des étudiants qui veulent la réforme, ne peuvent être admises. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Mais la voie de la participation se précise, les relations entre enseignants et enseignés amorcent, cà et là, une évolution fondamentale qui conciliera le respect du savoir et la valeur de l'échange.

La grande œuvre engagée l'été dernier n'a pas seulement permis d'éviter le retour de troubles majeurs et de faire voter à l'unanimité par le Parlement la loi décisive pour l'évolution nécessaire de l'Université. Elle a également ouvert la voie à une authentique participation des enseignants, des étudiants et de leurs familles à une tâche collective d'importance essentielle.

Cette œuvre doit être poursuivie et le sera. Ainsi l'évolution convaincra peu à peu ceux qui, par conservatisme figé ou par obsession révolutionnaire, entendraient s'y opposer et rompre les saines règles du jeu qui se mettent en place.

Il ne saurait être question, bien entendu, de tolérer que des désordres viennent compromettre la réussite d'une entreprise à l'évidence indispensable, comme le pense d'ailleurs la très grande majorité des parents, des professeurs, des étudiants et des élèves. Le Gouvernement y veillera avec fermeté. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Mais le développement de la participation, dans notre pays, se heurte à un centralisme excessif, legs de notre histoire et produit de nos habitudes. Le rejet du projet proposé au pays par voie de référendum ne doit pas nous plonger dans l'immobilisme, à cet égard. L'idée devrait être reprise, car elle correspond à une des aspirations les plus nettement exprimées ces dernières années, et vous permettez à un président de commission de développement économique régional de s'en faire l'écho.

Comme l'a annoncé le Président de la République, dans la mesure où les représentants de la nation comme ceux des collectivités locales ou des groupes socio-professionnels en manifesteront le souhait, la question sera posée à nouveau par les voies parlementaires. (*Applaudissements sur quelques bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

J'entends parfois s'exprimer des craintes quant au sort des collectivités locales. Je voudrais, une fois pour toutes, couper court à des bruits et à des rumeurs qui ne reposent sur rien. Comment pourrait-on d'ailleurs penser que l'administrateur local, que le maire de Bordeaux que je suis se prêterait à des réformes qui feraient disparaître ces cellules mères de la vie politique et de la vie administrative française que sont les communes de France, ou bien, qui compromettraient l'œuvre indispensables des conseils généraux ? Certes, des transformations s'imposent.

Elles concernent notamment, et sans trop tarder, la réponse aux inquiétudes légitimes des administrateurs locaux au sujet de l'inadaptation des finances départementales et communales à leurs besoins et aussi des équipements. Mais ces transformations devront être étudiées avec soin, avec le concours des intéressés et ne devront avoir qu'un seul but : accroître la facilité de la gestion et l'efficacité de l'action.

Ainsi, dans l'université comme dans nos régions, dans nos villes comme dans nos campagnes, la participation doit devenir une réalité vivante grâce au concours de tous.

Comment enfin ne pas chercher à l'étendre au domaine de l'entreprise, tout en évitant de céder, là plus encore qu'ailleurs, au vertige de la formule magique et aux délices de l'affrontement théorique ? Une construction patiente est seule possible. Elle sera fondée, au départ, sur le développement des dispositions déjà prises, qu'il s'agisse de l'intéressement des travailleurs aux résultats de l'entreprise ou bien de la création des sections syndicales d'entreprise. Je veux ici souligner combien j'attache de prix à ces deux réformes.

Enfin, au-delà de ce texte, d'autres pas en avant peuvent être faits. En multipliant les expériences, en s'attachant à en tirer les enseignements, les patrons et les salariés forgeront eux-mêmes la réforme progressive de l'entreprise et la transformation des rapports humains dont dépend largement notre efficacité économique ; car une société industrielle ne peut prospérer que si les travailleurs comprennent le sens de leur tâche et sont pleinement associés à l'élaboration des décisions qui les concernent. (*Très bien ! très bien ! sur divers bancs.*)

Ces diverses évolutions sont cependant conditionnées par le climat général des relations sociales en France : d'une part, les relations entre les organisations patronales et les syndicats de salariés ; d'autre part, les relations entre l'Etat et l'ensemble des organisations professionnelles, syndicales et sociales.

Là aussi, une orientation positive a été amorcée par les récents accords entre le patronat et les syndicats. Il faut aller plus loin et renouveler profondément le cadre, les règles et les modalités de la concertation. Sans demander à aucune organisation de renoncer à ses convictions, il doit être possible de tracer un cadre permanent de consultations et de confrontations.

Pour mieux préciser ma pensée, j'indiquerai que je songe, notamment, mais non exclusivement, à l'exemple suédois, qui a fait ses preuves dans le domaine des relations professionnelles. Bien entendu, il s'agit, non de copier, mais de tirer des enseignements d'expériences étrangères, de les adapter à notre tempérament national, d'y ajouter le meilleur de notre actif, comme, par exemple, notre Conseil économique et social et nos commissions du Plan.

C'est pourquoi, mes chers collègues, dans les prochains jours, je vais recevoir les dirigeants des organisations professionnelles, syndicales et sociales afin d'examiner avec eux, non seulement les problèmes immédiats, mais aussi la question fondamentale posée par la mise en œuvre de cette concertation permanente. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

La nouvelle société que nous devons construire doit être aussi — faut-il le dire — une société solidaire. Solidaire à l'égard des faibles et des malchanceux, tout d'abord. Et, à cet égard, figurent au premier rang de nos préoccupations les mal-logés, les personnes âgées, les handicapés, les veuves. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Mais je n'aurais garde d'oublier ces travailleurs étrangers qui assument dans notre économie les travaux les plus pénibles et dont les conditions d'accueil et de vie doivent être améliorées. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Notre société doit être également solidaire à l'égard des catégories sociales et des individus qui sont particulièrement

touches par l'indispensable mutation de nos structures économiques. Mes chers collègues, j'attire votre attention sur ce point, car il ne s'agit pas là seulement d'équité, mais, tout autant, d'efficacité. La mutation économique sera, en effet, d'autant mieux acceptée et, par suite, d'autant plus rapide qu'elle s'accomplira, pour chacun et quant à l'essentiel, dans des conditions de sécurité réelle. Il est des biens auprès desquels les bienfaits du progrès économique lui-même apparaissent futiles. Aussi le progrès ne trouvera-t-il dans le pays tous les allies dont il a besoin que s'il ne menace pas et ne détruit pas ces biens essentiels.

On ne réalisera pas l'adaptation des travailleurs salariés aux conditions nouvelles de l'activité économique en laissant se développer des possibilités localisées de chômage.

Pareillement, on ne réalisera pas la transformation nécessaire de l'agriculture, du petit commerce et de l'artisanat en exposant les intéressés à une brutale prolétarianisation.

Dans son intérêt, la collectivité doit, par un effort accru de solidarité, mettre ses membres à l'abri des maux auxquels les expose, à défaut d'un tel effort, les transformations nécessaires de notre économie.

Ces grandes tâches ne doivent pas nous faire oublier l'humble vie quotidienne. Elle aussi est affectée par les mutations en cours. Les événements de l'an passé ont exprimé, entre autres, un malaise dont il faut tenir compte.

Là encore, au-delà des généralités sur les embarras et les nuisances de nos agglomérations, sur l'anonymat des rapports entre l'administration et les citoyens, je voudrais marquer quelques préoccupations essentielles : l'aménagement de nos villes, la réduction progressive du temps de travail et des durées de transport, l'amélioration de notre système de santé et, bien entendu, des conditions de logement des Français. A cet égard, le Gouvernement s'attachera tout particulièrement à développer les logements sociaux et à veiller à ce que leur accès soit réservé à ceux qui en ont le plus besoin. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République.*)

Mais l'administration est, elle aussi, concernée. Elle doit se mettre à la portée des hommes, elle doit les aider à résoudre les nombreux problèmes de leur vie quotidienne, sans multiplier les démarches, les contrôles, les papiers. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Elle doit, en un mot, faciliter et non compliquer les problèmes de chacun. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

A cette tâche considérable et de longue portée, j'entends consacrer tous mes soins et trouver, avec tous ceux qui s'intéressent à la vie des Français, les formules, les procédures qui permettront de réaliser la « décolonisation administrative » qui est aujourd'hui nécessaire. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants, sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur quelques bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Les fonctionnaires sont disposés, pour leur part, à entreprendre cette transformation. Il faut les y inciter et les y aider.

J'ai prescrit une réflexion visant à réorganiser et alléger les administrations centrales et à réprimer l'usage abusif des contrôles financiers a priori de façon à dégager et, éventuellement, à pouvoir sanctionner la responsabilité, enfin réapparue, des gestionnaires. (*Applaudissements sur quelques bancs.*)

Cette réforme aura pour couronnement la refonte des structures gouvernementales elles-mêmes.

Une telle action n'a jamais pu être entreprise car il y manquait l'accord de tous les membres du Gouvernement : cet accord est fait, et en premier lieu avec M. le ministre de l'économie nationale et des finances, ce qui nous permettra d'aboutir. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Dans le même esprit, les secrétaires d'Etat aux relations publiques et à la réforme administrative vont être chargés de soumettre au Gouvernement la création d'un mécanisme doté des moyens suffisants et destiné à permettre, dans un premier temps, aux organismes représentatifs de toute nature de présenter aux pouvoirs publics toutes critiques et suggestions sur l'organisation et le fonctionnement des administrations en contact avec leurs adhérents. En tant que de besoin, le ministre compétent pourra ainsi être alerté et, si nécessaire, intervenir.

Dans un second temps, ce système gagnerait à être étendu à tout citoyen, de telle manière qu'en définitive, les Français se sachent compris, soutenus et, le cas échéant, défendus. Ce ne sont pas les fonctionnaires qui sont en cause, mais la complexité croissante et l'enchevêtrement devenu inextricable

des réglementations, des formalités et des démarches. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Au total, nous devons nous armer, accroître notre capacité à comprendre le monde, nous armer intellectuellement pour l'instant, pour mieux agir sur lui. Sans cela, beaucoup de Français auraient le sentiment d'être exilés dans leur propre pays et, par conséquent, se figeraient dans une attitude hostile ou résignée, ou peut-être s'abandonneraient à la révolte.

Pour maîtriser cette évolution, notre pays doit être en possession de tous ses moyens physiques et intellectuels. Cela exige que nous accordions une priorité à l'amélioration de ces moyens, par le développement des activités culturelles et sportives, par la réforme et la démocratisation de nos enseignements, par l'éducation permanente dont les premiers jalons ont été plantés.

Il faut en particulier relancer vigoureusement le sport à l'école. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.* — *Interruptions sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Mes chers collègues, ce sujet est très important.

En effet, le sport à l'école, jusqu'ici plus qu'à demi un échec, constitue, en réalité, un élément fondamental de la formation depuis l'enfance jusqu'à l'âge adulte. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

**M. Guy Ducoloné.** Il faudrait nommer des professeurs !

**M. le Premier ministre.** Encore une fois, les perspectives de la nouvelle société ne doivent nous faire oublier ni les difficultés du présent, ni les conditions rigoureuses d'un développement sain et durable.

Mais, du moins, puissent-elles ouvrir sur un large débat entre nous sur ce que nous voulons faire de nos biens et de nos richesses ; puissent-elles, d'ores et déjà, donner un sens, une signification et des raisons de vivre et de travailler aux Français.

Telles sont nos motivations, tels sont nos buts. C'est en fonction d'elles, et par rapport à eux, que le Gouvernement emploiera les prochains mois à dresser un plan d'action global qui lui compte vous présenter à l'automne. Ce plan d'action mèlera la rigueur à l'incitation et visera à l'assainissement préalable nécessaire au développement économique et au progrès social.

Les mesures qui seront prises amorceront sans doute des réformes de structure exigeant un effort de longue haleine et constitueront des éléments directeurs dans la préparation du VI<sup>e</sup> Plan, lequel démarrera comme prévu en octobre prochain avec le travail des diverses commissions. Le prochain plan sera d'ailleurs l'occasion d'un vaste débat ici même sur les grandes questions qui viennent d'être évoquées ainsi que sur les choix à faire et les programmations à réaliser.

J'indique à l'Assemblée que le Gouvernement prévoit de la convoquer de toute manière avant la rentrée en session extraordinaire, pour lui soumettre un certain nombre de projets qui ne trouveraient assurément pas place dans les trois mois, toujours trop courts, de la session budgétaire.

Ai-je besoin, mes chers collègues, de vous dire ma volonté de développer encore et de perfectionner si possible les relations entre l'Assemblée et le Gouvernement. Cette concertation permanente, cet esprit de participation que je souhaite partout et pour tout doivent naturellement avant tout s'incarner dans nos rapports. Votre ancien président en est parfaitement convaincu. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Voilà, mesdames et messieurs, définies les lignes essentielles de l'action gouvernementale pour les mois à venir. J'aurai certes à y revenir. Mais, en attendant, je crois que les Français et vous-mêmes avez le droit de savoir ce que voudrait être pour eux le premier gouvernement de ce nouveau septennat.

Ce gouvernement veut être celui de la réconciliation et de l'action.

Depuis des siècles, notre vieux pays a connu toutes les gloires et toutes les misères : triomphes et défaites se sont succédés ; les régimes ont passé et des hommes dont l'amour pour la France ne pouvait être suspecté se sont déchirés au nom de cet amour. Bien des blessures, des rançures et peut-être des haines subsistent encore.

Assurer à l'homme sa dignité, lutter contre toutes les injustices, tel est le sens du grand combat que nous devons mener ; il s'agit là d'un immense effort qui ne peut se réaliser que dans

l'union de tous. C'est pourquoi il nous faut clore les vieilles querelles, panser les blessures anciennes et toujours douloureuses. Ce serait ma fierté de contribuer à effacer dans les esprits et dans les cœurs nos déchirements passés. Pour moi, toutes les guerres sont terminées. La guerre des Républiques est terminée, et c'est à la République une et indivisible que je convie à se rallier tous les hommes de bonne volonté. Est-il besoin de souligner que la composition et les intentions du Gouvernement sont explicites à cet égard ?

Si le Gouvernement trouve dans la majorité son appui naturel, il n'en reconnaît pas moins les droits, l'utilité et la nécessité de l'opposition. Mais il ne faut pas que règne entre majorité et opposition un climat de guerre civile. Toutes les opinions peuvent être avancées mais elles doivent s'exprimer dignement et surtout dans le respect profond que chacun doit à l'opinion d'autrui.

De nos jours, la direction d'un grand Etat est devenue infiniment complexe. Elle nécessite le concours de toutes les forces vives du pays. S'informer et informer, écouter et expliquer sont devenues d'impérieuses nécessités.

Mon gouvernement sera donc attentif aux aspirations qui s'expriment dans le pays, soucieux de s'en inspirer ou d'expliquer pourquoi il ne peut les satisfaire tout de suite.

La nécessité s'impose donc d'un travail en équipe, où chacun émet ses idées, son opinion, et où la décision n'est prise par l'homme qui détient la responsabilité qu'après une réflexion commune. C'est ce que Goethe appelait : « Soumettre l'action à l'épreuve de la pensée et la pensée à l'épreuve de l'action ».

Est-ce facile ? Je ne le sais pas encore, mais j'ai la conviction profonde qu'agir c'est à la fois continuer et créer. Ce qui continue, c'est l'esprit qui a animé l'œuvre du général de Gaulle, c'est le maintien de nos institutions, c'est la vieille lutte de l'homme pour l'humanité, c'est la France au rang qui doit être le sien pour accomplir sa mission. Ce qui est à créer, c'est un style de pensée et d'action qui doit permettre à notre pays de s'avancer hardiment, sans regret et sans crainte, dans le monde moderne.

Voilà, mesdames, messieurs, ce que je vous propose d'entreprendre. Mais la prospérité, le progrès, la paix se méritent au prix de grands efforts, d'immenses efforts. Je ne serai pas avare des miens, ne soyez pas ménagers des vôtres. Accordez-nous l'aide et la confiance dont le Gouvernement a besoin pour assurer l'avenir de la France et — pourquoi pas ? — le bonheur des Français. (*Vifs applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur de nombreux bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

**M. le président.** La parole est à M. Bouloche, premier orateur inscrit. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. André Bouloche.** Vous venez, monsieur le Premier ministre, d'affronter les difficultés inhérentes à la constitution d'un gouvernement.

Votre expérience de la IV<sup>e</sup> République (*Rires et exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.* — *Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste*), dont vous avez connu les crises ministérielles et leurs laborieux dénouements, faisait de vous, à l'opposé de beaucoup de vos amis, un familier de telles difficultés, qui ne vous auront donc pas surpris.

Mais vous nous permettrez de souligner ce fait d'évidence que l'élaboration d'un savant dosage ne constituait pas un monopole du régime précédent, et de prendre acte que, pour y parvenir, vous avez porté le nombre des membres du Gouvernement à un total rarement atteint dans le passé.

Mon groupe ne m'a pas mandaté à cette tribune pour passer en revue, les uns après les autres, les membres de cette imposante cohorte. Je me bornerai à deux constatations.

La première est que les fonctionnaires, et en particulier les anciens de l'école nationale d'administration, y ont une place de choix, malgré les réticences exprimées à leur égard par M. Georges Pompidou lors de la campagne électorale.

La seconde est qu'on ne trouve dans votre équipe qu'un seul représentant du sexe féminin, déjà membre, d'ailleurs, du précédent gouvernement. Quelles que soient les éminentes qualités de Mlle Dienesch, je ne vois là... (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

**M. le président.** Messieurs, je vous en prie ! Vous avez écouté dans le calme M. le Premier ministre. Je vous demande d'agir de même à l'égard des orateurs.

**M. Robert Wagner.** Les attaques personnelles ne sont pas de mise.

**M. André Bouloche.** Je ne vois pas ce que mon propos au sujet de la présentation du Gouvernement peut avoir de choquant. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*) Nous avons écouté M. le Premier ministre avec toute la courtoisie qui s'imposait. Je souhaite que l'opposition bénéficie de la même bienveillance.

Je disais que je ne voyais là aucune confirmation des propos ardemment féministes tenus, il y a quelques semaines, par M. Pompidou. Vous donnez, monsieur le Premier ministre, l'exemple d'une bien noire ingratitude à l'égard de cet électorat féminin qui, pourtant, n'a pas ménagé ses voix à votre candidat.

Mais d'autres problèmes nous sollicitent dans ce débat.

Le premier est constitutionnel. S'il n'est pas nouveau, son importance est telle qu'il faut s'y arrêter quelques instants. Il a trait à la sanction de nos délibérations.

L'article 49 de la Constitution vous fait obligation, monsieur le Premier ministre, d'engager devant l'Assemblée nationale la responsabilité de votre gouvernement sur votre programme. Or, prenant l'attitude adoptée par M. Pompidou depuis 1966 et, après lui, par M. Couve de Murville, vous refusez de vous soumettre à cette obligation, bien que, antérieurement à cette date, les gouvernements présidés par M. Michel Debré et M. Pompidou lui-même s'y soient à trois reprises conformés.

Il s'agit pour nous non pas de savoir si la confiance vous serait votée — la composition de l'Assemblée répond à l'avance à cette question — mais de savoir si, conformément aux engagements pris dans le mois qui vient de s'écouler par le Président de la République, la Constitution sera respectée. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

En ce qui concerne la lettre, les intentions de ses rédacteurs sont claires : il s'agit d'une obligation. Le texte primitif soumis au Comité consultatif constitutionnel portait les mots : « Le Premier ministre peut engager la responsabilité du Gouvernement sur son programme ou éventuellement sur une déclaration de politique générale ».

C'est le « peut engager » qui, dans le texte définitif de l'article 49, est devenu « engage », transformant ainsi une faculté en un impératif.

D'ailleurs, lorsque faculté il y a, le législateur constituant le dit. C'est le cas du dernier paragraphe de l'article 49, qui dispose que « le Premier ministre a la faculté de demander au Sénat l'approbation d'une déclaration de politique générale ».

En ce qui concerne l'esprit des institutions démocratiques, la position du Gouvernement est insoutenable. Comment peut-on sérieusement prétendre que c'est à l'opposition de faire la preuve de son existence en déposant une motion de censure ? C'est refuser de voir l'aspect initial de la responsabilité du Gouvernement devant le Parlement tel qu'elle résulte de l'article 20 de la Constitution.

Il n'est conforme à aucune tradition, à aucune logique, qu'un Gouvernement venant de se constituer, qui constitutionnellement est responsable devant l'Assemblée, ne demande pas, lorsqu'il présente son programme, la sanction d'un vote. Il faut qu'il y ait au départ, entre chacun des membres de la majorité et le Gouvernement qu'il soutient, un acte positif exprimé par un vote personnel et non une attitude purement passive.

C'est une véritable déviation de la notion de motion de censure que, depuis 1965, on veut nous imposer. La motion de censure est destinée à montrer qu'il existe une majorité de députés pour refuser l'action du Gouvernement, mais cette majorité doit se substituer à une majorité préexistante en sens contraire, et non pas au néant.

De plus, c'est pour censurer l'action du Gouvernement, et non son programme, que la motion de censure a été instaurée.

En réalité, c'est une atteinte de plus aux prérogatives de l'Assemblée que l'on veut nous faire entériner par ce prétendu précédent que le Premier ministre de 1966 se faisait fort de créer. Nous tenons à affirmer ici notre opposition à une telle prétention et à répéter que, pas plus sur ce point que sur aucun autre, nous ne laisserons prescrire les droits du Parlement.

Vous venez, monsieur le Premier ministre, d'esquisser, dans une déclaration de politique générale, ce que serait l'action du Gouvernement. Nous ne manquerons pas de lui consacrer un examen attentif.

Nous y avons noté des critiques pertinentes de l'action des gouvernements qui vous ont précédé (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste*), beaucoup d'excellentes intentions, qui sont d'ailleurs celles de tous les gouvernements à leurs débuts, mais fort peu de préci-

sions, ce qui va nous amener à vous poser quelques questions précises sur les points que vous avez abordés.

Nous disposons, pour compléter l'idée que vous nous avez donnée de cette action, de la liste de votre équipe et surtout des déclarations et des engagements émanant du Président de la République, alors qu'il n'était encore que promis à son destin national.

Notre vigilance à l'égard de votre action sera systématique. Car vous n'avez pas notre confiance. Cela ne nous empêchera pas de voter les textes qui nous paraissent utiles, comme cela fut le cas pour la loi d'orientation de l'enseignement supérieur.

Mais nous nous sentons d'autant plus tenus à la vigilance que le pays, en se prononçant contre un référendum qui, de la part du régime, constituait une demande d'approbation globale de sa politique, a clairement marqué sa volonté d'un changement profond, dont nous avons de fortes raisons de penser que vous ne saurez pas le lui apporter. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Votre devise est l'alliance de la continuité et de l'ouverture. Dans ce mélange, la continuité semble avoir reçu la part du lion. L'ouverture, en effet, paraît avoir été faite davantage sur des hommes que sur des idées. Certes, vous avez su faire entrer dans votre équipe des hommes qui, voici quelques mois, censuraient encore avec nous le Gouvernement. Mais on peut se demander où réside le changement. Dans leur attitude ou dans la politique du pouvoir ? C'est par vos réponses que la question sera éclaircie.

La composition même du Gouvernement, hormis ces quelques observations, ne témoigne pas de la volonté d'un changement profond.

En matière d'éducation nationale, parlera-t-on d'ouverture ou de fermeture ? Quel va être le sort de cette loi d'orientation de l'enseignement supérieur qui avait fait naître suffisamment d'espérances pour qu'aucun des groupes qui composent cette Assemblée ne s'y oppose ? Le fait n'est pas si fréquent qu'on ne puisse mettre en question, à ce sujet, la volonté d'ouverture du Gouvernement.

Et la construction de l'Europe ? La présence aux affaires étrangères de M. Maurice Schumann fait dire à beaucoup qu'il y a, de ce côté, une ouverture, amorcée d'ailleurs par les déclarations du candidat à la présidence de la République. Mais la situation est, ici aussi, pleine d'ambiguïtés, et des réponses claires devront être apportées. Quelles sont les intentions du Gouvernement à ce sujet ? Va-t-il faire le nécessaire pour relancer effectivement l'Europe bloquée par ses prédécesseurs depuis 1963 ou va-t-il seulement proposer à ses partenaires une conférence de plus, au cours de laquelle les mêmes arguments seront, une fois de plus, mis en avant, pour aboutir, une nouvelle fois, à un constat d'impuissance ?

Cette question peut être posée en considération de la présence, en contrepois à celle de M. Maurice Schumann, de M. Michel Debré dans ce ministère nouveau situé au beau milieu de l'ancien domaine réservé et groupant à la fois les armées et le secrétariat général de la défense nationale.

Le titulaire de ces nouvelles fonctions est parfaitement placé pour veiller jalousement sur notre force de frappe nationale. Quelles sont vos intentions à ce sujet, monsieur le Premier ministre ? Votre gouvernement poursuivra-t-il l'effort prioritaire consacré à l'armement nucléaire par ses prédécesseurs ? Et, dans ce cas, n'y aurait-il pas contradiction entre une telle attitude marquée d'un isolationnisme profond et la construction de l'Europe ? Nous voudrions savoir, monsieur le Premier ministre, comment vous lèverez cette contradiction. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

La situation au Moyen-Orient va vous obliger à une prise de position rapide. Limitez-vous, comme les gouvernements qui vous ont précédé, l'embargo au seul Etat d'Israël ou l'étendrez-vous à tous les belligérants potentiels ?

Allant plus loin, prendrez-vous l'initiative de proposer un embargo général à tous les gouvernements intéressés ? Et si cet embargo n'était pas accepté, alors reprendriez-vous les livraisons d'armes qui nous ont déjà été payées ?

Plus généralement, dans le domaine international, nous nous demandons si vous pousserez l'ouverture jusqu'à substituer une véritable politique de paix à une politique de prestige national. La France siègera-t-elle à nouveau à la conférence du désarmement ? Va-t-elle enfin signer le traité de Moscou sur l'interdiction des essais nucléaires autres que souterrains, interdiction dont on peut, avec le recul, juger des côtés bienfaisants ?

Autant de questions auxquelles nous souhaitons recevoir des réponses claires sans que nous ayons l'impression de gêner en cela notre diplomatie.

M. Valéry Giscard d'Estaing est ministre de l'économie et des finances. Faut-il parler, à ce sujet, de continuité ou d'ouverture ?

L'intéressé a beaucoup changé, semble-t-il, depuis le temps où, champion de l'orthodoxie, il jetait la réprobation la plus totale sur toute espèce d'impasse budgétaire et le temps où il lançait un appel solennel pour la démission d'urgence du gouvernement de M. Pompidou. Tout cela est aujourd'hui oublié. Mais nous avons gardé, nous, du plan de stabilisation et de ses conséquences sur l'économie en général et les travailleurs en particulier un souvenir qui n'est pas près de s'effacer. Et les perspectives qui s'ouvrent à nos finances publiques, dans le cadre du Gouvernement qui se présente aujourd'hui devant nous, nous amènent à poser de nouvelles questions.

Le budget de 1969 présente un déficit apparent légèrement supérieur à six milliards de francs dont on peut considérer que, s'il n'y avait pas eu ni référendum ni élections présidentielles, il se serait acheminé vers les huit ou neuf milliards.

M. Giscard d'Estaing, qui n'est certainement pas homme à accepter de pareils chiffres, va se trouver dans une situation qui, *grosso modo*, est la suivante. Il faut réduire l'impasse. Le poids des impôts, a déclaré M. Pompidou, est tel que le prélèvement fiscal n'est plus tolérable et n'est plus toléré. Il faudra cependant tenir les promesses de la campagne électorale à l'égard des commerçants, des artisans, des rapatriés, et créer autour des entreprises, comme M. Pompidou s'y est engagé, l'environnement en équipements collectifs qui les pousse à investir.

Il faudra aussi tenir les promesses que vient de nous faire M. le Premier ministre. Tout cela représente un total de dépenses impressionnant, dépassant certainement et largement les trois milliards.

Il faudra donc, impérativement, que des économies soient dégagées, car ce n'est pas sur un accroissement de la production que l'on peut compter, étant donné qu'il paraît difficile d'augmenter le rythme actuel d'expansion.

Ces économies, où seront-elles trouvées ? Je vois trois victimes majeures désignées.

La première est l'éducation nationale. M. Pompidou a annoncé, voici quelques mois, à l'assemblée des chambres de commerce et d'industrie, qu'il lui donnerait la priorité dans l'arrêt de la croissance des dépenses de fonctionnement de l'Etat. Quand on sait que la part de l'éducation nationale dans le budget de l'Etat est pratiquement stationnaire aux environs de 16,6 p. 100 depuis six ans, on ne peut qu'être extrêmement inquiet de cette déclaration. Mais après tout, aux termes de la Constitution, c'est le Gouvernement qui détermine et conduit la politique de la nation. Je vais donc, monsieur le Premier ministre, vous poser cette question : allez-vous prendre la grave responsabilité d'arrêter la croissance des dépenses de fonctionnement de l'éducation nationale ? (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

Je vous poserai la même question, pour la même raison, en ce qui concerne les dépenses de santé, deuxième victime désignée de la même manière.

La troisième catégorie visée sera bien évidemment celle des travailleurs, qui en fin de compte sont toujours les victimes des tours de vis donnés au nom de l'orthodoxie budgétaire. Au premier rang figure le personnel du secteur nationalisé, mais l'ensemble des travailleurs ne sera pas épargné. Pour qu'il en soit autrement, il faudrait que des économies massives soient pratiquées dans d'autres secteurs, en particulier sur la stratégie tous azimuts. Je ne vous ai pas entendu les énumérer avec précision.

Y aura-t-il ouverture sur la façon dont le Gouvernement entend pratiquer la démocratie ? Nous touchons là à l'existence même de la République.

La suppression du ministère de l'information rend possible une libéralisation de l'O. R. T. F. Une première question s'impose : allez-vous procéder à la réintégration, sans exclusive, des journalistes licenciés l'an dernier ? (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste et sur quelques bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Mais il faut aller plus loin et faire de la télévision une tribune qui, sans être monopolisée par la politique, soit également ouverte à tous les courants de pensée représentatifs. Nous serons particulièrement attentifs à la possibilité que vous donnerez aux grandes centrales syndicales de s'exprimer sur les ondes de l'O. R. T. F. Pouvez-vous donner à cette question la réponse positive qui marquerait votre volonté de faire enfin entrer l'objectivité dans l'information d'Etat ?

L'objectivité de l'information est, en effet, aussi nécessaire à la vie d'une démocratie que, pour chacun de nous, l'air qu'il respire. Lorsque vous nous avez dit tout à l'heure qu'il vous paraissait normal que l'opinion n'ait pas conscience de la gravité de la situation, vous avez donné une preuve éclatante de

l'insuffisance, à la suite d'une vaste campagne électorale, de l'information de l'ensemble de nos concitoyens.

Une démocratie ne peut pas, non plus, vivre et se développer sans un système d'éducation qui se perfectionne sans cesse et qui soit de plus en plus au service de tous et d'abord des moins fortunés. C'est pourquoi, dans nos programmes, nous avons donné à ce point la priorité des priorités, tirant ainsi la conséquence de notre engagement démocratique fondamental.

Sauvez-vous élargir les libertés syndicales qui, dans bien des cas, n'existent encore que sur le papier et protéger les libertés politiques ? Un climat de violence dangereux s'est développé pendant les deux derniers mois. On doit à bon droit s'en alarmer. Allez-vous réexaminer tous les permis de port d'arme généralement distribués (*Mouvements divers sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*) et dissoudre les organisations nuisibles pour l'ordre public que représentent les comités de défense pour la République et le service d'action civique ?

Dans vos rapports avec le Parlement, il dépend de votre Gouvernement que le dialogue soit effectif et fructueux. Hormis les cas où la nécessité en apparaîtrait indiscutable, vous engagez-vous à ne pas faire usage de la procédure prévue par l'article 38 de la Constitution, celle des ordonnances dont nous n'avons pas oublié l'usage injustifiable qui en a été fait en 1967 au mépris de tous les engagements de collaboration entre exécutif et législatif ?

De même, la procédure du vote bloqué, prévue à l'article 44, empêche tout dialogue constructif : dans quelles conditions votre Gouvernement compte-t-il y faire recours ?

Vous engagez-vous enfin, au cas où une modification de la Constitution vous paraîtrait nécessaire — et il pourrait en être question — à utiliser une des deux voies prévues au titre XIV de la Constitution, c'est-à-dire, tout bonnement, à appliquer celle-ci ?

Les Français sont plus respectueux de la procédure constitutionnelle qu'on ne le dit parfois et la perspective de bouleverser plus de vingt articles de la Constitution a été une des raisons majeures qui a mené le rejet du projet de loi référendaire. Cela n'empêche pas nos compatriotes de souhaiter une véritable réforme régionale qui, elle, peut se faire sans modifier la loi constitutionnelle.

Vous nous avez dit, monsieur le Premier ministre, que vous étiez prêt à soumettre au Parlement un projet de régionalisation. Pouvez-vous vous engager à ce que ce projet aille dans le sens d'une véritable décentralisation démocratique ?

C'est à la réponse à ces différentes questions que les Français jugeront s'il y a quelque ouverture à côté de votre continuité.

Car vient maintenant le moment où les lampions de la fête sont éteints et où les dures réalités se rappellent au Gouvernement et à l'opinion. Le rideau est baissé sur la scène électorale et le langage change. Hier l'optimisme coulait à plein bord ; aujourd'hui les riantes couleurs sous lesquelles la réalité nous était dépeinte apparaissent tout à coup comme bien délavées. Et les échéances sont là, inéluçables.

L'échéance monétaire, d'abord. Notre balance commerciale est, depuis trois ans, dans un état déplorable — vous l'avez dit vous-même. En mai, le taux de couverture des importations par les exportations est descendu au-dessous de 80 p. 100. La part de la conjoncture dans cette situation alarmante apparaît comme minime à côté de celle due à la structure même de nos exportations : pourcentage très insuffisant de biens d'équipement, alors que celui des matières premières et des produits deminifins est trop fort.

La dépréciation du franc est déjà un fait sur les marchés étrangers. Notre balance des comptes révèle un rythme de déperdition de devises d'un niveau élevé. La tendance actuelle aboutirait à une perte d'environ un milliard et demi de dollars pour l'année. A s'en tenir à ce seul chiffre, les réserves françaises en devises, dont la situation de la Banque de France ne donne qu'une image approximative, et sans doute optimiste, permettraient de tenir pendant plus de deux ans. Mais une panique peut provoquer une hémorragie redoutable et rapprocher l'échéance.

Cette situation déplorable vient de la dégradation continue de la compétitivité de nos prix sur le marché international, dégradation qui se poursuit depuis qu'en 1959 une marge favorable à nos exportations avait été créée grâce aux sacrifices demandés, à l'époque, aux travailleurs. Qu'est devenue cette marge ? C'est l'incapacité des gouvernements dont vous êtes l'héritier à remédier à la mauvaise structure de notre économie qui l'a finalement absorbée.

Aujourd'hui, l'échéance est là. Quelles mesures concrètes nouvelles le Gouvernement compte-t-il prendre pour y faire face ?

Après l'échéance monétaire, l'échéance sociale. Celle-là non plus n'attendra pas ! Le mécontentement profond des commerçants et des artisans n'est pas éteint. Pour l'apaiser, le Président de la République, au cours de sa campagne électorale, a été amené à faire des concessions sérieuses. Mais celles-ci, bien que ne réglant pas le fond du problème, vont avoir elles-mêmes des conséquences sur d'autres secteurs et le Gouvernement risque de s'en apercevoir bientôt.

Les hausses de salaires du personnel des grandes entreprises nationalisées ont été, au début de cette année, séchement plafonnées à 4 p. 100. Il y a, dans ce secteur, des progrès à faire sur le plan du dialogue. Mais, devant une hausse nettement plus forte des salaires du secteur privé et devant l'évolution des prix, le Gouvernement a-t-il l'intention de maintenir cette position inchangée ?

Car il y a aussi une échéance des prix.

Au cours de la dernière période de six mois, la hausse de l'indice a été, officiellement, de 3,4 p. 100. A ce rythme, les avantages obtenus à Grenelle par les travailleurs seront vite épongés. Quelles mesures le Gouvernement entend-il prendre pour arrêter cette escalade ?

Autre échéance, celle de la politique industrielle. Elle est à plus long terme, mais impose, non moins que les autres, des mesures d'urgence.

Un ministère du développement industriel a été créé et confié à M. Ortolin. On lui a jumelé le développement scientifique, ce qui nécessiterait quelques explications. Car si la recherche-développement et l'industrie sont liées, la recherche fondamentale et l'Université sont liées d'une façon encore bien plus étroite. Ce qui fait que la nouvelle organisation gouvernementale pourrait laisser croire qu'il y a subordination de la recherche fondamentale à la recherche liée à l'industrie. Un démenti de M. le Premier ministre serait le bienvenu, ainsi que l'exposé des moyens pratiques qu'il compte mettre en œuvre pour qu'il n'en soit pas ainsi.

Mais que va pouvoir faire le ministère du développement industriel ? Le grand moyen de développement et d'orientation, c'est le Plan, qui doit être à la fois démocratisé et rendu plus ambitieux. Un certain nombre de branches de l'industrie française font preuve, depuis des années, de leur incapacité à évoluer et à se moderniser. Quelle est la conception gouvernementale de la planification ? On ne peut passer sous silence le retard considérable pris par l'économie sur le V<sup>e</sup> Plan. Quels moyens le Gouvernement se donnera-t-il, ou demandera-t-il au Parlement de lui donner pour agir effectivement sur la structure de notre économie, et plus précisément de notre appareil de production ?

Nous savons que les moyens qui existaient ont aujourd'hui pratiquement disparu. Les gouvernements précédents, et en particulier, le dernier, ont en effet adopté une politique de libéralisme économique effréné, de laquelle tout ce qui pouvait porter atteinte à la liberté de décision de l'entreprise était banni.

Si cette situation ne devait pas être modifiée, et même complètement retournée, il serait inutile de parler d'un développement industriel orienté, provenant d'une politique délibérée de l'Etat, et la situation n'aurait guère de chance de s'améliorer.

Tous ces problèmes risquent d'être de plus en plus difficiles à résoudre, car le pays est entré depuis mai 1968 dans une ère d'instabilité, caractérisée par une succession de situations contradictoires : après la grande contestation de mai 1968, les élections de juin 1968 et la « chambre introuvable » qui, par réaction, en est sortie ; puis, après la crise monétaire de novembre, le référendum du 27 avril en un sens et l'élection présidentielle en sens contraire.

Rien n'indique que ce mouvement pendulaire soit en voie de s'amortir, au contraire. Le Président de la République l'avait bien senti lors de sa campagne et en avait conclu qu'un large apport de confiance lui était nécessaire. Imprudemment, il s'était aventuré à demander « une majorité massive afin de bénéficier d'une autorité suffisante ».

Trente-huit pour cent des inscrits ne représentent pas à l'évidence une majorité massive. Cela ne nous empêche pas, en ce qui nous concerne, de considérer que M. Pompidou a été régulièrement et légitimement élu. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Mais il est des déclarations qui produisent un effet inverse au but poursuivi et celle-là est du nombre.

Une autre manœuvre fut donc tentée pour obtenir un supplément de confiance qui faisait défaut. Ce fut l'opération subtile tentée auprès de M. Pinay, dans des conditions qui, en toute

autre circonstance, auraient été amusantes. Cette tentative échoua. Tout en me gardant de porter un jugement sur les conditions posées par M. Pinay — qui sont d'ailleurs mal connues — je constate que nous nous sommes ainsi trouvés privés de notre dernière chance de voir un bilan sérieux de la situation être effectué devant l'opinion publique. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

C'est d'autant plus regrettable que, dans la situation alarmante où se trouve le pays, des options claires devraient lui être présentées. Mais nous avons, au contraire, déjà relevé, dans les domaines les plus divers, qu'il s'agisse de l'Europe, de l'éducation nationale, de la politique financière et fiscale, bien des contradictions.

Il vous est en effet difficile de dire aux Français que, sous le vocable d'ouverture, se présente un gouvernement que sa composition et son programme mettent plus que jamais près du grand capital. Peut-on soutenir le contraire alors que M. Pompidou vantait, il y a quatre mois, « la sanction de la concurrence qu'est la loi du profit » et proclamait : « Il faut que l'Etat admette que nos entreprises doivent gagner de l'argent » ; alors que M. Chalandon décide que la construction des autoroutes à péage sera abandonnée à des sociétés privées que l'Etat d'ailleurs subventionne ; et alors que le président de la Banque de Paris et des Pays-Bas réclame, comme conforme au sens de l'économie actuelle, la reprivaatation des banques nationalisées et que le comité des forges renaît sous une forme nouvelle ?

Mais il est vrai que le Gouvernement ne peut tenir un tel langage et cela explique les contradictions qui l'accompagnent dès sa naissance.

En fait, monsieur le Premier ministre, la différence profonde entre vous et nous, c'est que nous n'avons pas la même conception de la société.

De vos déclarations, de celles du Président de la République lors de sa candidature, ressort l'affirmation implicite que l'on peut remédier au mauvais fonctionnement de la société qui nous entoure sans en remettre en cause le fondement, que de nombreuses améliorations peuvent lui être apportées, tant dans le domaine de la technique que dans celui des rapports sociaux. Vous vous adressez aux travailleurs, vous faites appel à leur dignité, vous les invitez au dialogue, mais c'est pour améliorer l'efficacité du monde néo-capitaliste vers lequel vous voulez les entraîner. Si d'autres moyens moins nobles vous paraissent utilisables, comme la création de syndicats dévoués au Gouvernement et au patronat, vous n'hésitez pas à les mettre en œuvre. Pour vous, le travailleur est fondamentalement un producteur qu'il s'agit de mettre en condition pour l'intégrer à votre société.

La troisième voie dont vous vous réclamez n'existe pas. En fait, sous ce vocable trompeur il y a une mise à jour pure et simple du système capitaliste et votre référence à la Suède n'y change malheureusement rien.

Or il est un fait dont vous ne tenez pas compte, c'est que, parmi les travailleurs, une fraction très importante ressentent la société actuelle comme profondément injuste à leur égard. Ce sentiment de frustration, cette conscience d'être exploités les mettent en marge de la société où vous prétendez les intégrer car l'amélioration de leur condition matérielle comme conséquence de celle de leur efficacité ne leur paraît pas désirable.

Cette revendication intrinsèque vers la justice a échappé à toute votre propagande. Il y a, dans le monde actuel, une opposition entre les deux concepts de justice et d'efficacité. On peut le déplorer. Les deux pourraient aller de pair, mais pas avec la subordination que vous leur donnez, parce que c'est l'efficacité qui doit être subordonnée à la justice et non pas le contraire.

C'est cette idée qui nous guide lorsqu, contrairement à vous, nous proposons une transformation progressive mais profonde de la société pour parvenir à un socialisme moderne. C'est bien d'une telle transformation, réalisée librement, et dans un cadre démocratique constamment élargi, que les Français, et d'abord les travailleurs qui en constituent la majorité, attendent leur avenir.

Si la société de consommation a beaucoup d'avantages que nous ne nions pas, il existe actuellement une réaction contre ses excès. Dépassant l'individualisme qui trouve une expression renouvelée dans l'appétit de confort, la nécessité du progrès en commun et du progrès de la personne, de sa dignité et de son accomplissement est de plus en plus ressentie.

Nul ne se nourrit de l'illusion que cette voie soit la vôtre. Vous entraînez au contraire le pays dans une voie purement matérialiste... (*Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

**M. Hervé Laudrin.** Nous comptons sur vous !

**M. André Boulogne.** ...où le sacrifice systématique du plus grand nombre, même accompagné de médiocres compensations

matérielles clichement mesurées, s'accomplit pour le plus grand profit de quelques privilégiés.

Quant à nous, nous avons entendu vos déclarations. Nous écouterons tout à l'heure attentivement vos réponses. Nous prenons acte aujourd'hui des unes et des autres et nous saurons nous y référer dans l'avenir. (*Applaudissements sur les bancs de la fédération de la gauche démocrate et socialiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Robert Poujade. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République et des groupes des républicains indépendants et Progrès et démocratie moderne.*)

**M. Robert Poujade.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mes chers collègues, les semaines qui viennent de s'écouler et le débat d'aujourd'hui portent témoignage de la solidité des institutions de la V<sup>e</sup> République.

Un hommage éclatant a été rendu à leur fondateur, à celui dont le Président de la République a dit qu'« il demeure et demeurera dans l'histoire le plus grand des Français ».

Le groupe parlementaire au nom duquel j'interviens a entendu cet hommage avec une particulière émotion. Notre pensée va d'abord vers celui que nous avons choisi comme guide et comme inspirateur, le plus souvent dès les jours de notre jeunesse. Chacun de nous pourrait dire : « si c'était à refaire, je referais ce chemin ».

Le peuple français a choisi pour lui succéder un homme qui a lui-même choisi cette voie. L'élection de Georges Pompidou à la présidence de la République, en consacrant de rares mérites d'homme d'Etat, a marqué aussi la volonté du peuple français non seulement de donner au général de Gaulle un successeur digne de lui, mais de demeurer fidèle à ses institutions.

La signification politique de cette élection est profonde. Comme l'a marqué M. le Premier ministre, elle devrait mettre un terme à ce que j'appellerai la querelle entre l'ancien régime et le nouveau. Tous ceux qui se réclament de la République ont leur place dans la République.

Vous êtes vous-même, monsieur le Premier ministre, un homme de paix civile. Tous nos collègues connaissent vos qualités d'esprit et de cœur. Je veux simplement souligner que vous avez toujours allié à des convictions très fermes — j'en ai été, depuis de longues années où vous m'avez honoré de votre amitié, le témoin — un esprit de tolérance et d'ouverture à autrui, qui devrait vous faciliter une tâche délicate.

Car le départ du général de Gaulle a conduit tous les Français qui voulaient préserver la République qu'il avait fondée à se réunir en surmontant certaines divergences, certaines rancœurs et certains préjugés. A se réunir et je dirai même parfois, à se ressaisir. M. le Président de la République les y a conviés, les a incités à assurer à la fois la continuité et l'ouverture.

La continuité, c'est pour une large part la fidélité, la fidélité aux institutions, la fidélité à un contrat de majorité. Cette fidélité, nous l'avons pratiquée, nous savons que c'est une vertu difficile. Elle est sévère au fil des jours, car si la vie est quotidienne, la démagogie l'est aussi et il n'est pas aisé de ne pas succomber à la tentation.

Eh bien ! Cette fidélité, nous la partagerons volontiers avec ceux qui veulent la partager. Elle est inséparable de cette ouverture qui est un effort pour élargir une majorité, effort de générosité, de compréhension, d'accueil.

Nous ne marchandons pas notre confiance. J'ai parfois entendu avec un peu de surprise parler « d'exclusives » venant de nos rangs. N'y aurait-il pas là quelque méprise, quelque confusion ? Le groupe auquel j'appartiens s'honore d'avoir accepté pleinement les exigences de la Constitution, en ce qui concerne le rôle du Président de la République, comme celui du Premier ministre. Il n'a jamais, pour sa part, admis le moindre retour au régime des partis, à ce régime qui donne le pas à l'ambition des hommes sur l'ambition des peuples.

C'est une des raisons pour lesquelles vous avez pu, monsieur le Premier ministre, dans le respect des institutions et avec l'indépendance d'esprit qui vous caractérise, constituer un gouvernement que vous avez librement choisi en accord avec M. le Président de la République. Vous l'avez fait avec le double souci de la continuité et de l'ouverture et vous avez été, je crois, heureux dans cette double entreprise.

Vous disposez donc, auprès de l'opinion, d'un capital précieux. Certaines des promesses faites au cours de la campagne des élections présidentielles viennent d'être tenues. Nous nous en sentons solidaires et nous en sommes heureux. Le grand mouvement de l'Union des démocrates, s'il est de plus en plus puissant et organisé dans ce pays, se sent plus de devoirs que de droits. Il n'aspire à aucun monopole et sa principale satisfaction est d'avoir pu contribuer d'une façon, je crois, très large et très

profonde, à servir de relais d'opinion dans les grandes confrontations politiques de ces derniers mois.

Notre groupe parlementaire s'associera volontiers aux efforts et aux recherches de ceux qui, quels qu'ils soient, sont prêts à accepter les grandes options de la majorité. Il contribuera par la réflexion, par la proposition, à vous aider dans votre tâche gouvernementale.

Vous avez été, monsieur le Premier ministre, le président écouté de cette Assemblée, ce qui est la garantie que vous l'écouteriez avec une bienveillante attention. C'est le premier vœu que nous formulons. Quand une Assemblée se refuse délibérément au régime d'assemblée — et c'est le cas de celle-ci — elle mérite l'audience. Nous avons remarqué les paroles de bon augure que vous avez prononcées à cet égard et qui rejoignent celles de M. le Président de la République sur la plénitude du pouvoir législatif du Parlement.

Le pays doit savoir que les hommes qui siègent dans cette enceinte y ont pour premier devoir et pour premier souci de limiter les excès de la bureaucratie et de la technocratie, fléau de tous les temps, mais plus spécialement du monde moderne. Dans cet hémicycle, on entend peut-être rarement des paroles sublimes, mais on y entend souvent des paroles de bon sens, qui peuvent être utiles à beaucoup.

« Les grands hommes, disait Paul Valéry, quand on leur demande le secret de leur réussite, nous ramènent toujours au bon sens. »

Il y a dans ce pays, et notamment à l'égard de son administration, un grand appétit de bon sens.

Il coïncide d'ailleurs avec un appétit de liberté, ce qui implique encore des réformes administratives.

Je ne parle pas des libertés publiques et privées, qui ont été respectées au moins autant, et je le dis malgré les campagnes qui ont revêtu des aspects de diffamation pure, depuis dix ans qu'aparavant. Qu'elles le soient mieux encore, si c'est possible, je le souhaite. Je parle surtout de la liberté d'entreprendre, de travailler. L'impôt est une nécessité ; faut-il en faire un cauchemar ? Le contrôle des prestations sociales est une obligation ; faut-il en faire une vexation ? Dans combien de domaines pourrait-on donner à l'État un autre visage et éviter ainsi de dresser le citoyen contre le pouvoir, ce qui est un péché contre la nation ?

Monsieur le Premier ministre, dans le très remarquable message au Parlement que nous avons entendu hier, l'exercice du droit de contrôle parlementaire a été recommandé. Il n'y a là rien qui puisse vous choquer, bien au contraire.

Ce contrôle ne doit, en aucune manière, être une occasion de revenir à la confusion des pouvoirs. Mais il est certain que le Gouvernement pourrait être aidé de la façon la plus précieuse par l'Assemblée, si l'exécutif recherche avec confiance la critique intelligente et désintéressée et si le législatif s'y applique avec la même conception très haute de l'État. L'autorité du Gouvernement et celle du Parlement s'en trouveront confirmées. Le civisme des Français gagnera aussi à cette collaboration car plus les Français respecteront les pouvoirs de la République, plus la conscience civique de ce pays sera profonde.

Nous n'avons aucune inquiétude sur les problèmes de politique internationale. Vous ne vous écarterez pas, nous le savons, de cette recherche d'un équilibre mondial à laquelle la France a consacré, depuis dix ans, tant d'efforts. La présence à l'Élysée de M. Georges Pompidou, dont nous connaissons tous le libéralisme et la fermeté, nous donne la garantie que la France continuera à jouer le rôle qui l'a grandie parmi les nations. Elle continuera, vous venez de nous le dire de la façon la plus nette à incarner l'esprit d'indépendance nationale exempt de tout nationalisme qui conduit précisément à une politique internationale où, pour reprendre les termes à la mode, la continuité s'associe à un constant effort d'ouverture. Elle continuera, vous l'avez dit, à rechercher la création d'une Europe originale de l'originalité politique et culturelle de son destin.

La décision du peuple français a rappelé à toutes les nations que la France, qui est exempte de tout esprit d'hégémonie, ne souhaitait pas plus l'effacement sur le plan international que la confusion sur le plan intérieur. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur divers bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Ce qui rend votre tâche délicate, ce ne sont pas des difficultés à proprement parler conjoncturelles — et je crois que je rejoins ici votre propos. Ces difficultés, nous ne les méconnaissons pas. Un an après, nous subissons encore les effets de cette crise qu'un professeur français, M. Gusdorf, vient d'appeler dans un livre plein d'humour : « La Pentecôte sans l'esprit saint ».

Nous subissons aussi les effets d'une dégradation de la situation économique mondiale qui donne à réfléchir. Vous n'avez pas caché les réalités de cette situation sur le plan mondial et sur le plan intérieur. Vous avez, en effet, à réaliser un équilibre délicat entre les exigences d'une expansion qu'on ne peut tout de même pas considérer, à moins de tomber dans une circonspection très malhousienne, comme une calamité, et celles d'une défense de la monnaie qui demande une vigilance constante et un effort permanent d'anticipation, de prévision. Il appartient pour une large part aux Français eux-mêmes, désormais certains de la stabilité politique, d'assurer la défense de la monnaie et la prospérité de leur pays. Il leur appartient d'avoir confiance en eux-mêmes et de le prouver.

J'ajoute que la poursuite de l'expansion et la défense de la monnaie ne sont pas seulement l'affaire de ceux qu'on appelle parfois les possédants. Les salariés constituent la majorité de la France au travail. Avoir leur confiance, leur donner confiance, c'est dans une large mesure avoir la confiance de la France et donner confiance à la France. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, sur divers bancs du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Mais en réalité les problèmes que nous pouvons croire conjoncturels touchent, et vous l'avez souligné, aux structures mêmes de notre société. Le passage d'une société développée à une société très développée est un moment difficile, difficile pour l'industrie, pour le commerce, pour l'agriculture et pour bien d'autres activités.

Il y a devant ces problèmes trois comportements possibles.

L'un est ce que l'on appelle parfois le libéralisme, et la séduction de ce mot, aux significations d'ailleurs si diverses, cache mal dans ce cas l'égoïsme archaïque qu'il peut recouvrir. Il consiste alors à laisser faire et laisser passer le progrès, pour parodier les physiocrates. Les faibles périront et les forts subsisteront.

L'autre comportement est la généralisation de l'assistance, c'est-à-dire l'octroi systématique de subventions publiques à tout ce qui est condamné ou à tout ce qui ne marche pas. Cette politique conduit rapidement à une situation digne de la Rome antique, au temps où un peu de pain à tous et les jeux du cirque étaient les fondements précaires de la paix sociale.

Nous avons choisi quant à nous d'assurer dignement les transitions nécessaires vers une société où le progrès n'aura pas une face inhumaine, où la « France pauvre » évoquée naguère dans un beau livre par M. de La Gorce ne sera pas le mendiant sous l'escalier.

Nous savons bien que les notions de productivité et de rentabilité s'imposent aujourd'hui partout, et imposent des efforts conjugués de l'État et des producteurs. C'est vrai pour notre industrie qui doit être aidée dans sa tâche de modernisation et d'adaptation à la concurrence, mais qui doit elle-même se soumettre aux lois du progrès. C'est vrai pour le commerce et l'artisanat français qui ont besoin d'être rassurés sur leur avenir, à l'égard desquels ont été pris des engagements que vous connaissez, concernant la fiscalité, l'assurance maladie, et qui ont aussi en matière de crédit des problèmes que nous ne pouvons pas méconnaître. C'est vrai pour notre agriculture où l'exemple a été donné d'une analyse des aspects sociaux et économiques de l'action à conduire dans un grand secteur de la production française.

Ces conceptions, ces méthodes sont sans doute généralisables. La philosophie propre du groupe au nom duquel j'interviens aujourd'hui le conduit à attacher une importance particulière à ces problèmes.

Ayant joué notre rôle dans la modernisation des institutions de ce pays et de ses structures économiques et sociales, entreprise par le général de Gaulle et ses gouvernements, nous avons toujours eu le souci d'éviter de condamner, au nom de l'avenir, ceux qui, vivant dans le présent, n'ont pas su ou n'ont pas pu se dégager des servitudes du passé. C'est le génie de la France, c'est la vocation de notre civilisation européenne et chrétienne de refuser l'impitoyable sélection naturelle et de sacrifier beaucoup à la solidarité humaine et nationale.

Nous savons le coût de tels efforts. Le peuple français le sait-il assez ? Il appartient au Gouvernement de le lui rappeler mais il convient aussi de lui dire que ces sacrifices, si la France veut rester digne d'elle, devront s'accroître en faveur des vieillards et des handicapés en particulier. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

Il appartient aussi au Gouvernement de donner un vif élan au développement de notre « capacité technique et économique ».

Elle est le fondement — cela a été clairement marqué — de notre indépendance et de notre dignité nationale.

Dans les temps qui viennent, c'est donc sur cette capacité que nous serons jugés, non seulement par une jeunesse exigeante, et de la meilleure manière, mais aussi par nos partenaires de l'Europe et du monde. Je sais qu'en disant cela je réponds à vos préoccupations profondes.

Le logement, les voies de communication, le téléphone sont des préoccupations majeures pour les Français de cette seconde moitié du siècle. Mais l'équipement et le développement du pays sont liés à la rénovation de l'université française.

Mon vœu est que l'Université retrouve dans les temps qui viennent la sérénité qui est le gage de la liberté de l'esprit et la garantie d'une recherche féconde.

J'ai une pleine conscience de la valeur de certains efforts et de ceux qui les ont entrepris, malgré une de ces légendes déplorables et tenaces qui font partie de la mythologie politique.

Nous aurons l'occasion, dans d'autres débats, d'évoquer les questions de l'éducation nationale et, entre autres, de la modernisation de son fonctionnement et de sa gestion, du développement indispensable d'un enseignement technique largement répandu et de haute qualité. Il n'est pas d'autre solution aux problèmes de l'emploi, dont la nature est souvent si mal connue, et qui exigent un examen attentif branche par branche, région par région, qui demandent surtout un grand effort de prévision et, comme l'on dit, de prospective.

Je voudrais conclure en m'arrêtant un instant à ce mot de « participation » que vous avez prononcé, monsieur le Premier ministre. Nous y tenons comme vous. Nous ne lui donnons pas un sens étroit, au contraire. Nous l'entendons comme une promesse de dignité pour le travailleur, pour l'étudiant, pour le citoyen. Les hommes n'ont pas seulement besoin de pain, ils ont aussi besoin de considération.

M. le Président de la République a prononcé très souvent ce mot de dignité qui lui tient à cœur. Vous me permettrez de citer encore l'écrivain de génie qui a longtemps — et notre Assemblée en a été honorée — siégé au banc du Gouvernement. Evoquant une révolution et ses mobiles, il faisait dire à un homme du peuple qu'elle avait pour origine principale une exigence de dignité.

Monsieur le Premier ministre, nous vous soutiendrons de toute notre confiance, vous le savez, et dans les difficultés, s'il en survient, vous constaterez une fois de plus combien ce groupe a le sens de l'Etat et le respect de ses engagements.

Puissiez-vous assurer le progrès économique et social dans le respect de la dignité de la France et des Français. (*Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur divers bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

**M. le président.** La parole est à M. Ballanger. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. Robert Ballanger.** Monsieur le Premier ministre, autour de vous, dans votre Gouvernement, trente-huit ministres et secrétaires d'Etat : quelle distribution, quelle générosité et quel dosage ! Quel souci d'apaiser les appétits de ceux-ci, les ambitions de ceux-là, de récompenser les alliés, les ralliés et les fidèles !

On voit, à l'évidence, que vous avez fait vos classes ministérielles sous la IV<sup>e</sup> République. (*Mouvements divers.*)

Mais, de ce point de vue, la V<sup>e</sup> n'a rien à lui envier et il me semble que vous soyez disposé à ne plus les opposer puisque, avez-vous déclaré, la guerre des Républiques est terminée.

Mais que M. Antoine Pinay, l'homme du plan d'austérité, du blocage des salaires, des atteintes à la sécurité sociale, de la dévaluation du franc, des cadeaux fiscaux aux trusts, de l'emprunt si lourd aux finances publiques, utilisé à grand rendement pour la fraude fiscale dans les successions, que cet ancêtre de la IV<sup>e</sup> République ait été sollicité avec tant d'insistance pour sauver les finances du pays, c'est déjà tout un programme.

M. Pinay est le symbole de la réaction, de la soumission au capital étranger et de l'austérité pour les travailleurs. Il est vrai qu'il n'aurait pas déparé votre équipe ministérielle. Votre gouvernement est d'ailleurs, dans son ensemble, la synthèse, la coalition de toutes les réactions, le gouvernement des grandes affaires, en quelque sorte.

Ministres d'avant et d'après 1958 s'y retrouvent sous votre présidence. Vous êtes parfaitement qualifié pour cela, puisque vous avez subtilement goûté aux délices et aux poisons des deux systèmes. Les Européens, les Atlantiques, si critiqués à certaines périodes par vos amis, font une entrée en masse dans votre gouvernement et s'y placent à des postes essentiels.

Nous sommes loin du jour où M. Maurice Schumann et quelques-uns de ses amis démissionnaient du gouvernement Pompidou, jugé trop peu Européen à leur goût. Voici M. Maurice Schumann promu au rang de grand maître du quai d'Orsay, dont il élimine M. Debré qui trouve une compensation dorée à la défense nationale.

A ce sujet, je voudrais vous poser une question, monsieur le Premier ministre : à vous, ou à votre ministre des affaires étrangères : qui a changé ? M. Schumann et ses amis ont-ils abandonné leurs conceptions de cette Europe intégrée, d'une autorité politique supranationale, ou bien avez-vous vous-même l'intention de faire un grand pas vers le Volapuk, vers « l'inspiration » et vers l'abandon de la souveraineté nationale ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Sur ce point, votre déclaration a été habile et balancée, mais hélas ! fort imprécise. Elle fut plus discrète encore en ce qui concerne le Moyen-Orient et l'Etat d'Israël. Avez-vous l'intention de modifier la politique poursuivie jusqu'ici ?

Quant à l'éducation nationale, elle reçoit son douzième ministre depuis 1958. M. Edgar Faure, qui avait été chargé de la responsabilité de l'enseignement public après l'effondrement de la vieille Université de classes en 1968, n'avait pas, il est vrai, la faveur du comité de défense de la République ni du service d'action civique qu'il avait qualifiés — à juste titre d'ailleurs — d'organisations fascisantes. Son échec relatif vient d'être sanctionné.

Mais l'U. D. R. a toujours manifesté son souci de limiter au maximum les concessions faites aux universitaires sous la pression des événements du printemps de 1968 et n'a voté la loi d'orientation que de mauvais gré.

M. Georges Pompidou s'est progressivement affirmé contre certaines mesures dans le domaine pédagogique, laissant percer sa faveur pour une sélection autoritaire à l'entrée de l'Université comme cela s'était pratiqué pendant les six années de son gouvernement, jusqu'à l'explosion de mai.

Alors que 100.000 étudiants ratifiaient le programme revendicatif d'U. N. E. F.-Renouveau, qu'aucun ne s'affirmait contre les revendications de mai et de juin, que les syndicaux d'enseignants de tous les niveaux, et l'assemblée des doyens des facultés des lettres unanime exigeaient des moyens accrus en hommes, en locaux, en crédits pour remplir la tâche prioritaire d'enseignement et de formation, M. Georges Pompidou, en février 1969, réunissait six cents « patrons » pour les rassurer sur ses intentions d'arrêter — je le cite — « la croissance des dépenses de l'éducation nationale ».

Les orientations néfastes du nouveau gouvernement en matière d'éducation nationale sont donc claires : limiter les crédits d'enseignement ; mettre en cause les mesures de participation et de rénovation, spécialement au niveau de l'enseignement secondaire et de l'enseignement primaire sous prétexte d'incidents mineurs et isolés ; augmenter les subventions et étendre les privilèges de l'enseignement confessionnel ; subordonner étroitement aux besoins particuliers des monopoles industriels l'ensemble de l'Université.

A cet égard, la personne de M. Olivier Guichard et celle de ses principaux collaborateurs déjà désignés sont éloquentes.

Les enseignants, les lycéens, les étudiants, les parents d'élèves qui ont entrepris de faire de l'Université un véritable service public de promotion collective et de formation selon les critères de l'intérêt national ne l'entendront pas ainsi.

Le ministre change une fois encore, mais dans ce domaine, plus encore qu'ailleurs, les problèmes restent entièrement posés.

Les diverses familles gaullistes ont, me semble-t-il, eu les dents longues et acérées. Les contenir toutes vous a amené à une liste impressionnante de secrétaires d'Etat : vingt. C'est un beau chiffre ! Deux plus un ministre rien que pour les relations avec le Parlement. Nous allons être gâtés !

Nous aurions préféré par exemple, monsieur le Premier ministre, l'engagement solennel de ne plus recourir au vote bloqué et de permettre à l'Assemblée d'insérer à son ordre du jour des propositions d'initiative parlementaire.

Un peu parlent se doublent, se surveillent, se complètent les secrétaires d'Etat, un dit « de gauche », un dit « de droite », M. Léo Hamon par-ci, M. Fanton par-là (*Sourires*), et aussi des « centristes » qu'il a bien fallu à leur tour récompenser de leurs bons sinon loyaux services.

M. Pleven, M. Duhamel, M. Fontanel sont les heureux bénéficiaires de l'opération « ralliement ». Mais, si généreux que vous ayez été, il manque quelques noms à l'appel et ceux-là vous trouvent ingrat. Il est vrai qu'il fallait tout de même vous arrêter, les bancs ministériels et, paraît-il, la salle de réunion du conseil auraient été insuffisants pour accueillir toute votre équipe.

M. Giscard d'Estaing, le père du plan de stabilisation qui fut si nocif pour notre économie et pour la misère des travailleurs redevient le grand maître de nos finances. Cela ne laisse rien présager de bon ni pour les petites gens ni pour notre pays. En fait votre gouvernement n'est qu'un replâtrage de la façade délabrée du gaullisme. Il ne manque rien dans l'édifice, pas même les fantômes du passé, les éternels vaincus, responsables tout à la fois de Suez et de Dien-Bien-Phu, comme les appelle assez irrévèrement, il faut bien le dire, l'ancien ministre André Malraux. (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

J'ai cité votre ancien ministre André Malraux, ne m'en tenez pas rigueur. (*Nouvelles protestations sur les mêmes bancs.*)

On ne pouvait guère s'attendre à mieux ou à pire, c'est le prix de la victoire réactionnaire aux élections présidentielles. C'est le prix de la division de la gauche. (*Exclamations sur divers bancs*) pour l'unité de laquelle nous n'avons cessé de lutter.

Il reste qu'il faut cependant, dût en souffrir la vanité de votre majorité élargie, mesurer la portée de cette victoire électorale réelle mais cependant limitée. Tout cet assemblage de fantômes du passé, des jeunes loups de l'U. D. R., des gaullistes orthodoxes ou occasionnels ou des hommes politiques avides de responsabilités ministérielles, ne représentent, comme le Président de la République lui-même, que 37 p. 100 des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste. — Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*) C'est assez pour être légalement élu... (*Nouvelles interruptions sur les mêmes bancs.*)

**M. le président.** Messieurs, je vous demande de laisser parler M. Ballanger qui seul a la parole.

Vous ne vous attendiez pas à ce qu'il soit d'accord avec la majorité !

**M. Robert Ballanger.** ... 37 p. 100 des Français, c'est suffisant pour être légalement élu, mais non pas pour prétendre, comme vous le faites, parler arrogamment au nom de la majorité des Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. Edmond Nessler.** Où est la majorité ?

**Mme Suzanne Ploux.** En tout cas, pas chez vous !

**M. Robert Ballanger.** C'est un aspect des choses qui, je le vois bien, ne vous satisfait pas. Soyez assurés, soyez convaincus que nous n'oublierons jamais de vous le rappeler. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Vous voici maintenant, monsieur Chaban-Delmas, Premier ministre, quatrième du nom et cinquième de la V<sup>e</sup> République.

La succession est lourde, difficile, mais vous devez l'assurer tout entière en n'échappant à aucune responsabilité.

**M. Jacques-Philippe Vendroux.** C'est bien ce qu'il compte faire !

**M. Robert Ballanger.** Il ne vous est pas loisible de dresser le bilan et de le rejeter sur vos prédécesseurs.

Tout à l'heure, reprenant l'avertissement du Chef de l'Etat dans le message lu à cette tribune hier dans lequel il disait : « nous allons être confrontés à des problèmes difficiles », vous avez, dans votre déclaration, reflété une inquiétude qui me paraît justifiée : les incertitudes de la conjoncture, avez-vous dit, l'instabilité du système monétaire international — vous n'avez pas parlé de notre franc mais c'était sous-entendu — la situation de l'économie française qui est préoccupante ; la fragilité structurelle qui exigera le recours à un assainissement douloureux ; la situation qui, si elle n'est pas fondamentalement compromise l'est du moins sérieusement.

Mais, monsieur le Premier ministre, vous et votre majorité, vous pilotez ce pays depuis onze ans. Vous avez aujourd'hui que vous l'avez mené vers des récifs dangereux. Mais vous en avez toute la responsabilité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Vous réglez sur la France sans frein ni partage, convenez-en, depuis onze ans. La continuité, c'est aussi la prise en charge d'un passif, si lourd soit-il.

Aucun des grands problèmes posés dans notre pays depuis onze ans n'a été résolu. Le régime gaulliste s'est avéré incapable de faire face aux exigences d'une société moderne : expansion harmonieuse de l'économie, plein emploi de l'appareil de production, répartition équitable du produit du travail et des richesses nationales, répartition juste des charges fiscales, investissements suffisants dans les domaines sociaux et culturels. C'est très exactement le contraire de tout cela qu'a réalisé la gestion gaulliste.

Les plans de stabilisation successifs ont amené le freinage de l'augmentation de la production et des retards inquiétants dans quelques secteurs déterminants pour l'avenir de l'économie.

Seules les luttes ouvrières et, en particulier, les grands mouvements de mai 1968 ont pu limiter les néfastes effets de cette politique malthusienne.

Le relèvement du pouvoir d'achat obtenu au printemps dernier a fort heureusement assuré une croissance soutenue de la production. Pour le deuxième semestre de 1968 — et cela s'est continué au début de 1969 — le redressement de la productivité a confirmé que les équilibres prévus par le Gouvernement sous-évaluaient les capacités réelles de la production. Priorité a été donnée à l'accumulation du profit et à la monopolisation accélérée du capital. L'évolution de la production a atteint un taux sans précédent dans un si bref délai — 6 à 7 p. 100, selon une estimation actuelle — alors que le V<sup>e</sup> Plan prévoyait à peine 4 à 5 p. 100. Mais, par la hausse des prix, tolérée ou même organisée par l'Etat, par l'augmentation des tarifs des services publics et par les prélèvements fiscaux accrus, vous avez déjà épongé 6 à 8 p. 100 des augmentations de salaires acquises l'année dernière.

Par voie de conséquence, votre régime crée à nouveau des difficultés à l'expansion économique et le retour de M. Giscard d'Estaing rue de Rivoli montre bien votre volonté de continuer à freiner l'augmentation de la consommation intérieure.

Le Bulletin mensuel de statistique des communautés européennes résume d'ailleurs le bilan de la gestion de vos prédécesseurs, de l'ancien Premier ministre, actuel Président de la République, et de vos ministres d'aujourd'hui.

La France est au quatrième rang, c'est-à-dire à l'avant dernier, dans le domaine de la production industrielle et dans celui des salaires horaires. Mais elle est — c'est un hommage qu'il faut vous rendre — au premier rang pour le nombre des chômeurs et pour la hausse des prix. (*Vives protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

*Sur les bancs de l'U. D. R. C'est faux !*

**M. Edmond Nessler.** C'est ridicule !

**M. Robert Ballanger.** Alors, si c'est faux, il faut vous en prendre au rédacteur du Bulletin des Communautés économiques que j'ai sous les yeux !

Le déficit budgétaire, que vous appelez pudiquement impasse, ne cesse de croître : 450 milliards d'anciens francs en 1967, probablement 1.200 milliards en 1968 ; vous en êtes à 600 milliards pour 1969 mais nous ne sommes pas à la fin de l'année.

Le déficit de la balance commerciale s'accroît à un rythme effarant et dépasse actuellement 100 milliards d'anciens francs par mois. En deux ans, les réserves d'or et de devises ont diminué de 45 p. 100. (*Interruptions sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

**M. Pierre Charié.** Heureusement qu'il y en avait !

**M. Robert Ballanger.** Mais savez-vous pourquoi il y en avait ?

Avez-vous calculé, au sujet du stock d'or et de devises — et c'est une question qui pourrait être posée au ministre des finances — quelle est la part de ces réserves dues aux importations de capitaux étrangers dans l'industrie française, c'est-à-dire, en fait, une perte de notre indépendance économique ? Si vous n'avez pas fait ce calcul, demandez-le au ministre des finances, il vous répondra ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Votre politique d'incitation à l'investissement par des privilèges fiscaux a libéré des capitaux qui, au lieu de s'investir, se sont patriotiquement expatriés : près de 2.000 milliards d'anciens francs se sont ainsi évadés, avec la bénédiction du pouvoir, au cours de l'année 1968.

Quant aux impôts, onze ans de pouvoir gaulliste ont porté la pression fiscale totale de 5.152 milliards d'anciens francs en 1959 à 12.749 milliards d'anciens francs en 1969. C'est un beau record, il faut bien l'avouer.

Le rendement du seul impôt sur le revenu est passé, pendant les dix ans de votre règne, de 567 milliards d'anciens francs à 2.439 milliards d'anciens francs, c'est-à-dire qu'il a été multiplié par plus de quatre. Il est vrai que le candidat heureux à la présidence de la République a considéré, dans sa campagne électorale, que la fiscalité était intolérable, insoutenable. Un peu tard pour s'en apercevoir ! Il aurait été préférable, pour les contribuables, qu'il en prenne conscience alors qu'étant Premier ministre la pression fiscale s'accroissait d'année en année.

La monnaie, qu'on nous affirmait solide, inébranlable, a été compromise. La fragilité actuelle du franc et la décade permanente qu'il subit sur les places étrangères, malgré une hausse

circunstancielle ces derniers jours, soulignent que votre politique nous a menés tout près d'une crise monétaire.

On comprend qu'avec un bilan aussi désastreux la campagne électorale du président élu et de ses amis ne se soit pas déroulée sous le signe de : « voilà ce que j'ai fait dans le passé, faites-moi confiance pour l'avenir » mais, au contraire, sous le mot d'ordre assez bizarre pour des gens qui étaient au pouvoir depuis dix ans : « oublions le passé, voici ce que nous ferons demain ».

Mais maintenant les lampions sont éteints sur les estrades électorales. Les promesses restent mais, pour les tenir, il faudrait renverser la vapeur : faire une politique diamétralement opposée dans sa conception, dans ses buts, à celle qui a été pratiquée au cours de ces onze dernières années.

Votre déclaration, monsieur le Premier ministre, ne laisse pas entrevoir de tels changements, bien au contraire. Comment en serait-il autrement ?

Votre régime reste celui des grands monopoles, de la concentration bancaire, industrielle et commerciale. Votre but est d'assurer au patronat les superprofits les plus grands. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Il est remarquable que lorsqu'on critique, dans cette Assemblée, les bénéficiaires des patrons, ceux-ci trouvent toujours, sur vos bancs, de nombreux défenseurs ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste. — Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Quant aux promesses, à l'exemple du Président de la République, vous ne vous en êtes pas privé. Cependant je dois vous en rappeler quelques-unes et si, dans le long catalogue que vous avez énuméré, certaines vous avaient échappé, je vous prierais de bien vouloir les noter au passage. (*Sourires sur les bancs du groupe communiste.*)

Vous n'avez pas parlé de la refonte de la loi de prévoyance sociale pour les commerçants et les artisans avec diminution des cotisations et augmentation des prestations. Prenez-en note, car les commerçants et les artisans ont cru, figurez-vous, à cette promesse.

**M. Pierre Charié.** Ils ne sont pas oubliés !

**M. Robert Ballanger.** Au sujet de l'extension de la taxe sur la valeur ajoutée aux commerçants de détail, les modalités de recouvrement doivent être revues et corrigées dans le sens d'une grande simplification.

La taxe complémentaire doit être totalement supprimée.

Le salaire fiscal doit être appliqué aux commerçants et aux artisans, et il faut les aider à lutter contre les magasins de grandes surfaces.

Il faut donner la priorité à l'augmentation des retraites pour les vieillards, aider les cadres moyens à se reclasser quand ils sont un peu âgés. La pression fiscale est intolérable ; il faut procéder à des allègements.

Les rapatriés doivent être naturellement indemnisés et il faut augmenter les crédits budgétaires pour l'enfance inadaptée.

Je vous signale que votre prédécesseur a commencé par supprimer du dernier budget un crédit de 500 millions de francs qui était précisément destiné à l'enfance inadaptée. C'est un beau début !

Les autoroutes sont insuffisantes, comme le téléphone qui est une misère en France. (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Je cite M. le Président de la République. Vous pourriez à tout le moins m'écouter dans le calme : aucune des phrases que je viens de prononcer n'est de moi ; elles sont du Président de la République. (*Nouvelles exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

**M. Pierre Mazeaud.** Vous avez de bons auteurs !

**M. Bernard Lebas.** Ce sont des citations tronquées !

**M. Robert Ballanger.** Je passe sur les promesses prodiguées aux mères de famille, aux femmes, aux jeunes, à tous, pour des emplois, des crèches, des terrains de sport, de camping, des distractions, des loisirs, comme aux parlementaire et aux maires, en ce qui concerne la condamnation de la bureaucratie technocratique...

Je vous fais observer, monsieur le Premier ministre, que ces promesses, le candidat gaulliste n'aurait pas eu besoin de les faire si nous avions été écoutés dans cette Assemblée. Vous avez assez souvent présidé nos séances pour savoir que chacun des textes législatifs instituant ces dispositions aujourd'hui

critiquée ou reniées a été combattu par nous avec vigueur, cependant que votre majorité les votait tous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

En revanche, la majorité a refusé dix ans le vote de nos propositions qui auraient donné satisfaction aux revendications énoncées.

M. le Président de la République a également promis — et vous avez repris cette promesse — la mensualisation des salaires ouvriers, et des discussions avec les organisations syndicales. Encore faudrait-il ne pas oublier que le rendez-vous de Tilsit a été saboté et rendu inutile par la volonté gouvernementale qui prétendait substituer le diktat à la discussion.

Bien que M. Pompidou ait cité les petits agriculteurs parmi les catégories sociales défavorisées — en omettant d'ailleurs de dire par la faute de qui — il semble qu'ils n'aient pas à attendre de votre Gouvernement une amélioration de leurs conditions de vie. Bien au contraire.

La présence au ministère de l'agriculture de M. Jacques Duhamel, un de vos nouveaux amis, partisan de l'Europe des trusts, signifie que la politique européenne dont les petits et moyens paysans ont eu à souffrir jusqu'à présent sera accélérée et même aggravée par la perspective de l'élargissement du Marché commun que vos propos laissent entrevoir.

La politique d'abaissement des prix agricoles, de concentration agraire et d'élimination des exploitations familiales menée par vos prédécesseurs sera poursuivie par vous. Sous une forme ou sous une autre, c'est celle qui est préconisée par le plan Mansholt.

Mais les travailleurs de la terre, comme ceux des usines, ne vous laisseront pas aller dans cette voie sans résister. Dans cette action, nous les assurons de tout notre appui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Le chef de l'Etat s'est prononcé pour la libéralisation de l'O. R. T. F. Mais jusqu'à maintenant — je dois le dire — nous n'en avons pas contesté les effets. Vous avez promis que vous vous en occuperiez personnellement. Nous attendrons les jours qui viennent pour constater si vos promesses sont effectivement suivies de réalisation.

Quelles dispositions comptez-vous alors prendre afin d'assurer l'objectivité de l'information, la possibilité pour l'opposition de s'exprimer régulièrement et le droit pour les organisations syndicales de défendre leur position et les intérêts de leurs mandants, ce qu'on leur a toujours refusé jusqu'à maintenant ?

Enfin, avez-vous l'intention de réintégrer les journalistes licenciés ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

Un député de l'U. D. R. C'étaient vos amis !

**M. Robert Ballanger.** La suppression des polices parallèles avait été également annoncée.

Mais la nouvelle nomination d'un fonctionnaire, M. Foccart, qui a assuré une certaine mission à l'Élysée pendant quelques années... (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République. — Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. François Grussenmeyer.** La campagne électorale est terminée !

Plusieurs membres de l'union des démocrates pour la République. Galéjades !

**M. Robert Ballanger.** Le retour de M. Foccart à l'Élysée laisse présager que ce sont là des « paroles verbales » qui ne seront pas suivies d'effet.

Monsieur le Premier ministre, un autre problème me préoccupe : êtes-vous disposé à mettre à la raison les services d'action civique et les soi-disant « comités de défense de la République » qui apparaissent de plus en plus — les dernières déclarations de leurs dirigeants en font foi — comme de véritables organismes de guerre civile ?

Si vous ne le croyez pas, monsieur le Premier ministre, je vous invite à lire dans un grand journal du soir les déclarations faites par leurs dirigeants : vous verrez qu'ils se considèrent comme une police supplétive destinée à faire régner l'ordre dans la rue et à s'opposer aux grèves.

Si vous considérez que ce n'est pas une organisation illégale et de guerre civile, c'est que vous avez vraiment sur ce point une optique très particulière. (*Protestations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

En tout cas, « ce qu'on dit, on doit le faire ; ce qu'on a annoncé, on doit le mettre en pratique », a dit fort justement M. Pompidou le 16 mai 1969. Fort bien ! Alors ces promesses, quand et comment seront-elles tenues ? Quel est votre calendrier ?

Votre déclaration ministérielle a, je le reconnais, effleuré tous ces problèmes avec, semble-t-il, le souci de n'oublier rien ni personne dans un style très traditionnellement « III<sup>e</sup> République ».

Mais cela ne suffit pas ! Les promesses, les Français et les Françaises en reçoivent depuis onze ans du pouvoir gaulliste.

Considérez qu'elles ne suffisent plus et que nous attendons des actes.

Pour notre part, nous sommes prêts à étudier et à voter dans la semaine qui vient les textes législatifs abrogeant les mesures réactionnaires prises par vos prédécesseurs. Nous pourrions y ajouter l'abrogation des ordonnances démantelant la sécurité sociale.

Ainsi, dans l'immédiat, les promesses électorales seraient tenues. Mais nous avons, hélas ! à vous écouter, l'impression que nous resterons un bon moment sur notre faim, et que si vous êtes conduit à proposer certaines mesures dans quelques mois, elles seront partielles, insuffisantes, et que seule la pression accrue des couches sociales intéressées leur permettra d'obtenir — contre vous — satisfaction.

C'est une politique d'austérité pour le peuple que vous vous apprêtez à pratiquer, ou plutôt à continuer. Déjà le pouvoir a repris une partie des avantages acquis lors des luttes de mai 1968, ce qui souligne l'importance de l'institution de l'échelle mobile des salaires, pensions et retraites.

Au fond, votre Gouvernement a pour mission de poursuivre, et même d'aggraver, la politique réactionnaire que nous subissons depuis tant d'années.

Il n'y a pas de progrès économique et social, d'assainissement des finances, sans une rupture complète avec la politique menée jusqu'à maintenant.

Pour redonner à notre pays essor et prospérité, il faut d'abord mettre en œuvre un plan de développement économique et social visant à assurer un développement équilibré de l'économie nationale, fonder l'expansion sur l'élévation régulière du niveau de vie des Français.

Cela peut être assuré par une politique cohérente d'investissements basée sur l'intérêt général et non sur les profits de quelques-uns.

Cette politique nécessite que soit réduite la puissance des forces d'argent par la nationalisation des grandes banques et des branches d'industries monopolistes. Ainsi serait assurée une direction efficace et judicieuse dans l'intérêt général de l'économie et du crédit. Les moyens financiers d'une telle politique existent. Il faut évidemment abandonner les dépenses improductives et, en particulier, la force de frappe (*Exclamations sur les bancs de l'union des démocrates pour la République*) qui pèse si lourdement sur l'économie de notre pays et concourt largement à l'inflation que nous connaissons.

Il faut mettre en œuvre une réforme fiscale fondamentale pour que paient les privilégiés de la fortune et soient rendues impossibles les spéculations monétaires de ces derniers temps.

Ainsi seulement pourrait être allégée la fiscalité des petites gens et rendus possibles les investissements collectifs indispensables pour l'éducation nationale, le logement, le sport et la jeunesse.

Cette politique n'est pas la vôtre. Le choix que vous avez fait est différent. Votre souci est de maintenir et d'augmenter les profits capitalistes.

**Mme Suzanne Ploux.** Mais non !

**M. Robert Ballanger.** Nous voulons, nous, assurer la prospérité de notre pays dans l'intérêt du plus grand nombre.

M. Georges Pompidou est installé à l'Élysée. Vous disposez, monsieur le Premier ministre, d'une majorité confortable et, pour le moment, docile. Tout semble aller bien pour vous, mais beaucoup moins pour les travailleurs.

**M. Edmond Nessler.** Ils votent pour nous, les travailleurs !

**M. Robert Ballanger.** Cependant, ne vous faites pas trop d'illusions !

Ceux-ci n'entendent pas se laisser faire. Vous avez imaginé un système politique qui semble évidemment astucieux : une élection présidentielle où le peuple ne peut choisir qu'entre deux visages d'une même réaction. Vous rêvez d'entendre ce système aux élections législatives pour que tous les cinq ans, ou tous les sept ans, deux candidats de la même droite, mais de clans différents — qu'ils s'appellent centristes, indépendants, U. D. R. — se disputent le pouvoir, semblent s'affronter pour la galerie, pour se réconcilier dès le lendemain, comme on le voit aujourd'hui

d'hui puisque le groupe centriste a décidé à l'unanimité moins une voix de vous accorder sa bienveillance.

**M. Jacques Crésard.** C'est ça, la démocratie !

**M. Robert Ballanger.** Entre ces périodes, la classe ouvrière, se désintéressant des affaires publiques, laisserait la bourgeoisie diriger à son gré les affaires de l'État.

Bon système, en vérité, où le peuple devrait se contenter des promesses électorales, et se laisser tondre sans murmurer le reste du temps ! Ces temps, idylliques pour vous, ne sont pas venus et ne viendront jamais.

Les travailleurs ne sont pas décidés à payer les frais de la crise dont la politique gaulliste est responsable.

La vie est assez difficile, assez dure pour les petites gens pour qu'ils refusent de supporter une politique d'austérité, même si elle leur est présentée aimablement, ou baptisée, comme le souhaite votre ministre des finances, « croissance différentielle ».

Les grandes entreprises capitalistes peuvent et doivent payer. Je sais que ce n'est pas la philosophie du pouvoir, bien au contraire.

Permettez-moi de citer cet exemple, qui montre comment le patronat applique le mot d'ordre gaulliste — ou pompidolien : Enrichissez-vous !

Entre 1958 et 1968, le minimum décelable du profit avant amortissement des sociétés industrielles est passé de la base 100 à 306. Le profit a donc triplé en huit ans. Dans le même temps, d'après les statistiques de l'I. N. S. E. E., l'indice moyen du taux de salaire horaire passait de 125 à 218, soit une augmentation de 74 p. 100.

La comparaison est éloquent : 206 p. 100 d'augmentation pour le profit ; 74 p. 100 pour les salaires, ce qui correspond à peine à la hausse des prix !

Les travailleurs sont conscients de cet état de choses, et avec eux, de plus en plus nombreux, des commerçants, des artisans, des techniciens, qui se rendent compte que votre régime les mène à la ruine.

Le parti communiste français continuera avec ses élus, ses militants, à défendre jalousement les intérêts de la classe ouvrière, des couches non monopolistes, l'indépendance nationale, la paix et la coopération entre les peuples.

Nous poursuivrons notre lutte aux côtés de tous les démocrates décidés à mener le même combat, aux côtés des travailleurs et de leurs organisations syndicales. Pied à pied, en dénonçant les diviseurs, nous allons, ensemble, défendre les revendications des masses laborieuses et préparer inlassablement le rassemblement des forces ouvrières et démocratiques sur des idées, des objectifs, un programme clair et précis, seule façon d'apporter à la France les changements qu'elle attend et que, monsieur le Premier ministre, votre Gouvernement n'a ni l'intention, ni les possibilités, ni la vocation de lui assurer. (*Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.*)

**M. le président.** La parole est à M. Aymar Achille-Fould. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur plusieurs bancs des républicains indépendants.*)

**M. Aymar Achille-Fould.** Monsieur le président, voici qu'après le référendum, l'élection du Président de la République et la désignation du Premier ministre et du Gouvernement une page est tournée de l'histoire de notre pays.

Que l'on me permette d'abord, pour tous ceux — et ils sont nombreux — qui, dans le groupe dont je suis aujourd'hui le porte-parole, ont voté « non » à ce référendum que nous jugeons inopportun, dont nous n'approuvons ni les termes, ni les modalités dans lesquelles les réformes étaient envisagées, de dire ou de répéter que s'il nous est arrivé souvent de critiquer, de contester, de combattre certains aspects de la politique du Président de Gaulle, qui a volontairement associé le sort du mandat que lui avaient confié les Français au résultat de ce référendum, aucun d'entre nous, même les adversaires les plus déterminés de sa politique, ne saurait oublier qu'au moment de notre jeunesse, c'est-à-dire de la générosité et de l'élan du cœur, le général de Gaulle nous a rendu et l'honneur et la liberté et appartient ainsi pour toujours à l'histoire de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne, des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

Cependant aujourd'hui — et nous voulons croire que c'est conforme à l'esprit même de celui qui, sortant de la politique, entre dans l'histoire — il ne s'agit plus pour nous d'après-gaullisme mais de la France après de Gaulle. Je n'usurai donc pas du langage du souvenir mais de celui de l'avenir.

L'avenir commence aujourd'hui avec un nouveau Président de la République, un nouveau Premier ministre, un Gouvernement

rénové et même, pour notre Assemblée, un nouveau président que je salue à cette occasion.

Quant au Président de la République, si la majorité d'entre nous lui fait confiance, et certains depuis le dépôt même de sa candidature — ce qui, on le sait, a entraîné et entraîne pour ceux-là de lourdes responsabilités dans des circonstances souvent difficiles — c'est que nous avons et que nous conservons la conviction que, par son autorité, sa capacité et la majorité dont il disposera, il est le plus apte à entraîner la France vers des objectifs conformes aux nôtres.

Les engagements que M. Georges Pompidou candidat a pris durant la campagne électorale, la déclaration que M. Georges Pompidou, Président de la République, a faite hier, constituent l'écho de nos espérances et les jalons que nous souhaitons pour l'avenir de notre pays.

Sa prise de conscience des résultats du référendum et du profond désir de changement chez les Français, l'orientation de ses propos durant le combat, l'ouverture promise et aujourd'hui pour partie réalisée, sont à la base des vœux que nous exprimons au Chef de l'Etat, c'est-à-dire des espoirs que nous formulons pour la France.

M. Georges Pompidou n'est, pour nous, ni un président au rabais ni le président de tel ou tel clan, mais bien le Président de la République, c'est-à-dire celui de tous les Français, y compris de ceux qui ont choisi de ne pas choisir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs de l'union des démocrates pour la République.*)

Quant à vous, monsieur le Premier ministre, votre désignation constitue pour la plupart d'entre nous une nouvelle preuve de cette ouverture à laquelle nous sommes si attachés. Votre expérience à la tête de notre Assemblée, votre goût du contact humain et personnel qui n'est pas qu'une habileté, comme disent les malicieux, mais souvent, au contraire, un mouvement du cœur — dont je crois, pardonnez-moi cette réflexion personnelle, qu'il bat plus fort au Sud de la Loire (*Sourires.*) — l'autorité que vous connaissez surtout ceux qui vous connaissent le mieux, mais aussi le souci de réconciliation que vous venez d'exprimer ne peuvent que confirmer notre désir d'espérer.

Et puis, quoi de plus normal — vous le comprendrez, j'en suis sûr — que de considérer les trois ministres que vous avez bien voulu choisir au sein de notre groupe pour leur confier des responsabilités importantes comme les garants de votre volonté de dialogue, de changement et d'ouverture, auxquels nous sommes convaincus qu'aspirent tant de nos concitoyens, non seulement ceux qui ont voté pour l'actuel Président de la République, mais tous les autres qui ont voté pour un autre candidat.

Ouverture vers quoi ? Quels sont les horizons nouveaux que nous souhaitons à la France ?

C'est à ce sujet que je voudrais faire quelques observations.

En matière de politique extérieure, pour nous, la vocation de la France, ce n'est évidemment pas d'être le champion d'un camp, mais d'être le champion de la paix. Or la paix c'est l'équilibre.

Nous saluons, parce que nous pensons qu'ils sont politiquement utiles et économiquement efficaces, les rapprochements accomplis à l'égard des pays de l'Est. Mais ces rapprochements ne peuvent et ne doivent en aucun cas constituer un obstacle à nos amitiés traditionnelles avec les Etats et les peuples qui, dans l'alliance du cœur et des armes, ont contribué à restaurer nos libertés.

En cela, nous souhaitons qu'à l'Ouest, et en particulier à l'égard des Etats-Unis, soit poursuivi l'effort pour rétablir, en toute indépendance, le climat de confiance et de compréhension mutuelle que, depuis la visite à Paris du Président Nixon, le général de Gaulle lui-même avait commencé à restaurer.

Dans le douloureux conflit du Moyen-Orient, la France, si elle en a la volonté, peut jouer un rôle essentiel. Elle a pris certaines initiatives que nous approuvons : la rencontre des quatre Grands peut être un pas vers la paix si elle constitue une force de proposition plutôt qu'une menace de coercition.

Nous avons critiqué l'embargo sur les fournitures d'armes à Israël, qui ne nous paraît aujourd'hui encore acceptable que dans la mesure où il prend un caractère exemplaire — et d'ailleurs conforme aux propos du Président de la République dans la campagne électorale — c'est-à-dire si la France redouble d'efforts pour convaincre les Grands qu'il importe que « personne ne livre d'armes à personne ».

Et nous savons aussi que la réconciliation ne peut pas être seulement celle des Etats dans la reconnaissance de leur existence, le maintien et la défense de leur intégrité, mais qu'elle doit être aussi celle des hommes dans l'apaisement des passions.

Souvenez-vous de ce que disait Alain : « La paix a ceci de positif qu'elle n'est pas une crainte armée, mais une confiance ferme de l'homme en l'homme ».

Dans l'apaisement des passions, oui, et avec la recherche, même et surtout pour les plus malheureux et les plus révoltés, du retour à une dignité dans la cohabitation à laquelle, quelles que soient leur origine, sont destinés sinon condamnés les peuples de ces régions sous peine d'une éternelle malédiction.

Cette vocation pour exercer l'équilibre, c'est-à-dire pour promouvoir la paix, la France la réalisera d'autant plus efficacement qu'elle poursuivra et accentuera ses efforts dans le cadre européen qui leur donnera toute leur portée. La V<sup>e</sup> République, prenant un nouveau départ, doit donner à l'Europe un nouvel élan.

Il est clair pour nous qu'entre les deux Super-Grands, l'indépendance de la France passe par la construction d'une Europe unie, une Europe qui ne soit pas seulement économique, car l'Europe des marchands risquerait de n'être que l'Europe des marchandages.

Comment concilier l'approfondissement, c'est-à-dire la poursuite de la réalité, avec l'élargissement, c'est-à-dire la réalisation de nos espérances ?

Nous pensons, nous, que ces objectifs n'ont rien de contradictoire, mais qu'il importe, au contraire, que nos partenaires de demain — d'abord la Grande-Bretagne, puis les Etats qui, comme elle, souhaitent se joindre à nous — comprenant, acceptant nos efforts en profondeur pour une Europe unie, souscrivent ainsi, comme cela nous paraît indispensable, non seulement à l'Europe telle qu'elle est, mais bien à l'Europe telle qu'elle sera.

Pour donner cette chance à ces partenaires de demain, et d'abord à nos amis d'outre-Manche, il importe maintenant d'éliminer tout préalable politique et toute arrière-pensée et d'ouvrir carrément le dialogue, dans la mesure, bien entendu, où les Anglais en manifestent sincèrement la volonté.

Aborder ainsi de front les difficultés techniques qui ne manqueront pas d'apparaître constitue pour nous — c'est évident — la meilleure méthode pour tenter de les surmonter en commun.

Nous sommes là d'accord avec Richelieu qui disait que « la politique, c'est l'art de rendre possible ce qui est nécessaire ».

Chemin faisant, il importe d'assurer pour l'Europe du présent la réalisation de ce qui est en cours.

Le règlement financier qui caractérisera, le 1<sup>er</sup> janvier de l'an prochain, la consécration d'une politique agricole communautaire, monsieur le ministre de l'Agriculture, sera pour nous un test que nous suivrons avec la plus grande attention dans la mesure où, sous ses abords techniques, cette réalisation aura une portée politique qui nous paraît essentielle.

Nous faisons confiance à celui qui était le président de notre groupe hier, qui est ministre de l'Agriculture aujourd'hui, pour consacrer à ce projet et sa foi et son talent. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne et sur plusieurs bancs des républicains indépendants.*)

Pour renforcer la conscience européenne à laquelle, comme candidat, le Président de la République a souvent fait allusion, il est nécessaire d'activer la coordination des transports, de la recherche, de la technologie, de la législation, de la politique sociale et fiscale et aussi, bien sûr et peut-être d'abord, de la monnaie, car ce serait accepter la cassure de l'Europe que d'admettre que puissent encore se produire, provoquant les crises que l'on connaît, les spéculations, au sein même de cette Europe, d'une monnaie nationale contre une autre monnaie nationale. A cet égard, la solidarité peut et doit être de règle.

Enfin et quelle que soit la forme que nous lui donnerons ensemble, cette Europe exige une défense commune. La Grande-Bretagne doit être associée à cette entreprise, l'Allemagne étant nécessairement écartée des fabrications les plus spécifiques, comme conséquence directe des suites de la guerre et du traité de Paris.

A l'égard de nos amis d'outre-mer, nous souhaitons que nos efforts de coopération soient maintenus et éventuellement développés dans la mesure où nos moyens nous le permettraient. Cet effort qui a d'ailleurs constamment fait l'objet d'un accord unanime de l'Assemblée nationale est un devoir qui honore notre pays.

Votre politique étrangère, monsieur le Premier ministre, aura d'autant plus de chance de réussite, d'autant plus de poids dans le monde, qu'elle exprimera, au-delà des clivages de politique intérieure, le sentiment profond de la plus large majorité des Français.

En matière de politique intérieure, j'affirmerai d'abord notre attachement aux institutions de la V<sup>e</sup> République dont le respect

rigoureux doit à la fois éviter tout risque d'un retour en arrière et assurer, de façon moderne et efficace, le fonctionnement de notre démocratie.

Le premier impératif de cette démocratie, c'est l'épanouissement de nos libertés.

A cet égard, il est nécessaire et urgent que les Français disposent d'une information strictement objective permettant à toutes les opinions de s'exprimer. Vous y avez fait allusion tout à l'heure, monsieur le Premier ministre.

Nous avons déjà maintes fois réclamé un nouveau statut de l'O. R. T. F. Nous avons indiqué notre conception d'un meilleur fonctionnement de cet organisme. Nous suivrons attentivement l'action du Gouvernement dans cette voie, tant vis-à-vis de l'outil que vis-à-vis des hommes qui l'ont animé ou l'animent. A ce sujet, ne pensez-vous pas que justice et réconciliation devraient être sûres ? Dans cette voie, nous ne ménagerons au Gouvernement ni notre concours ni le cas échéant, nos critiques, dans un esprit délibérément constructif.

L'œuvre de décentralisation et de déconcentration des décisions doit être ardemment poursuivie, la réforme régionale remise en chantier par le Parlement — vous nous en avez parlé tout à l'heure — le dialogue engagé à tous les échelons, et d'abord entre l'Etat et la nation par l'intermédiaire du Parlement tout entier dont le rôle aussi bien de contrôle du Gouvernement que de représentation des citoyens doit être rénové et renforcé.

Nous nous garderons bien de négliger la participation indispensable à ce dialogue des forces vives de la nation grâce à leurs organisations syndicales et professionnelles. Rappelons à cette occasion qu'une association plus étroite du Conseil économique et social aux travaux de l'exécutif et du Parlement ne peut que développer la concertation nécessaire à l'heure des décisions.

Quant aux responsabilités de l'Etat et, en son nom, de l'administration, vous avez eu des mots qui nous ont fait plaisir, monsieur le Premier ministre. Nous estimons que les responsabilités de l'administration et de l'Etat doivent être d'incitation plutôt que de contrainte, d'encouragement plutôt que de tracasserie, d'animation constructive plutôt que d'étouffante ingérence. Ce qui est vrai pour la métropole l'est aussi, sinon davantage, pour les départements et territoires d'outre-mer où doit apparaître aux populations qui en tant d'occasions ont montré leur attachement à la mère patrie ce visage humain qu'elles considèrent à juste titre comme conforme à la vocation de la France.

L'ouverture, c'est ainsi pour nous l'association de tous les Français aux responsabilités de leur destin. C'est par cette voie, monsieur le Premier ministre, que seront acceptés les sacrifices nécessaires dont vous parliez tout à l'heure et que sera rétablie la confiance, qui fait encore, croyez-vous, bien défaut. C'est en rendant la confiance aux Français que vous leur rendez et le courage et l'espoir.

En matière économique, la France, dans le cadre de plans d'abord mieux concertés, ensuite mieux respectés, doit s'organiser mieux pour produire davantage. Il est urgent que soit définie une politique industrielle qui renforce en quantité comme en qualité notre potentiel productif face aux pays concurrents, et d'abord à nos voisins. Méconnaître l'impératif industriel et l'exigence d'une compétitivité internationale conduirait notre pays à voir s'accroître des retards dont il souffre déjà, tant dans le domaine économique que dans le domaine social. Parmi les moyens efficaces d'une expansion solide et durable au service du progrès figurent en priorité le soutien accru aux activités de pointe et à la recherche scientifique appliquée, une action tendant à favoriser la productivité par l'amélioration de la formation professionnelle, la restructuration de notre industrie, le développement de l'indispensable effort de présence sur les marchés extérieurs, réduisant ainsi pour partie les déséquilibres de nos échanges.

Mais nous n'oublions pas que les industries d'entraînement ne sont pas seulement les industries de pointe. Les activités touristiques, les industries alimentaires peuvent être un secteur déterminant, alors qu'il est souvent méconnu.

De même, les problèmes qui se posent à l'agriculture sont au fond très comparables à ceux qui se posent à l'industrie : compétitivité, formation des hommes, réforme des structures de production, dégagement des marges d'autofinancement, organisation des prospections des marchés. La compétitivité de l'agriculture n'est nullement contradictoire avec le respect de l'exploitation familiale. Les Hollandais nous donnent en cela un très bon exemple.

Enfin, il est évident qu'une révision de notre politique fiscale doit apporter à certaines catégories de travailleurs et de citoyens cette justice à laquelle ils aspirent et à laquelle ils ont droit.

L'encadrement de ce développement, c'est le Plan, contrat national de progrès qui doit, non seulement prévoir et définir les grandes options économiques, mais encore fixer l'échéancier

des mesures sociales que l'expansion économique permettra de mettre en œuvre en matière de salaires, d'abaissement de l'âge de la retraite, d'aménagement des horaires, pour ne citer que quelques exemples.

Les Français choisiront d'autant plus facilement le dialogue, plutôt que l'affrontement, qu'ils se sentiront plus associés, plus responsables, plus assurés d'une amélioration de leur mode de vie dans un délai déterminé.

Aucune politique économique ne peut se concevoir sans la politique sociale correspondante qu'exige la solidarité nationale. Produire plus n'a de sens que si cela permet de répartir mieux.

Cette solidarité nationale doit assurer l'égalité des chances pour le présent comme pour l'avenir. Cela est vrai pour la population active, pour laquelle une formation professionnelle vaut mieux que des allocations de chômage, un logement décent mieux que les soins d'une assistante sociale, des conditions de travail et de loisir bien aménagées mieux que des frais d'hôpitaux psychiatriques.

Cela est également vrai pour ceux qui, compte tenu de leur âge, de leur santé ou de leur incapacité, resteront, quoi que l'on fasse, écrasés par la société moderne et écartés des fruits de son expansion. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Cela est vrai aussi pour les jeunes, non seulement pour ceux auxquels, par un vote unanime de notre Assemblée, a été offerte la participation à une politique de réforme de l'Université — réforme qui doit être poursuivie et développée dans tous les secteurs de l'enseignement — non seulement pour ceux qui méritent, par leur travail, d'être les futurs cadres de la nation, grâce au privilège qui leur est ainsi consenti, mais aussi pour tous les autres jeunes — les quatre cinquièmes de notre jeunesse — que la nécessité précipite dans la vie active dès la fin de leur adolescence.

Une politique sociale n'est pas seulement une action sociale mais une politique de la société. A nous d'offrir à ces jeunes, en cette époque de grande mutation, non seulement les satisfactions matérielles, mais les joies d'un idéal auquel, dans leur générosité, ils aspirent au moins autant. C'est ici que doit prendre toute sa signification le terme de « renaissance » qu'a utilisé, dans son message, le Président de la République.

C'est dans cet esprit que notre groupe, dont certains membres sont plus confiants, d'autres plus réservés, mais tous profondément attentifs à la volonté d'ouverture et de novation exprimée, s'associera à une majorité élargie et transformée. Cette décision a été prise après un vote acquis à la grande majorité d'entre nous, non de façon docile ou confortable, comme l'a dit notre collègue M. Ballanger, mais de façon attentive. C'est également dans cet esprit que nous appuierons l'action de l'exécutif en vue de la réalisation commune des objectifs qu'au nom du groupe Progrès et démocratie moderne je viens de définir.

Le message que le Président de la République a adressé au Parlement et, à travers lui, à la nation, le programme que vient de définir M. le Premier ministre, nous donnent l'espoir qu'en effet le temps des querelles est clos.

C'est une marque du destin de ce pays que de se complaire souvent dans les petites querelles, parfois dans les grands affrontements. Entre monarchie et république, laïcité et cléricisme, résistance et collaboration, empire et décolonisation, que de drames et aussi, parfois, que de haine !

Aujourd'hui, je le répète, il n'est question ni de gaullisme ni d'antigaullisme. C'est un pas nouveau que nous voulons franchir. Le moment nous semble venu, dans le libre jeu démocratique de la majorité et de l'opposition, de dépasser un combat qui, pour des millions de jeunes, n'a d'ailleurs plus de sens, et de concourir, ensemble, oui, tous ensemble, à l'orée de ce nouveau septennat, dans un pays réconcilié et par un dialogue entre tous les citoyens, à renforcer les structures d'une société nouvelle et à modeler ce visage d'une France plus amicale, plus moderne, plus dynamique et plus généreuse que souhaitent tous les Français. (*Applaudissements sur les bancs du groupe Progrès et démocratie moderne, du groupe des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.*)

**M. le président.** La parole est à M. Paquet, dernier orateur inscrit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

**M. Aimé Paquet.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs, le 1<sup>er</sup> et le 15 juin derniers, le peuple français a refusé le reniement et le renversement. Il a rejeté la confusion et le retour au passé. Il a condamné

ceux qui, pendant dix ans, dans une opposition souvent systématique, n'ont pas su faire taire leurs rivalités de personnes et de doctrines et qui, au cours de ces élections, pour toute politique, nous ont offert le marais.

Le peuple a choisi l'efficacité, une majorité, la clarté et l'honnêteté politique. Il a manifesté son attachement à l'œuvre considérable accomplie en dix ans sous l'autorité du général de Gaulle, qui a donné à la France des institutions, la stabilité politique, une monnaie, une économie, l'indépendance et la dignité. C'est cette indépendance et cette dignité qui ont permis à la France de faire enfin sa politique et non plus celle des autres, de lancer au monde son message de paix et de fraternité, d'aider au rapprochement de l'Est et de l'Ouest en face d'une Chine de plus en plus menaçante et de prendre la tête du Marché commun, lequel a pu atteindre ses objectifs dix-huit mois avant la date prévue par le traité.

Mais, monsieur le Premier ministre, si le pays a clairement manifesté sa volonté de garder l'acquis considérable de la V<sup>e</sup> République, il a condamné un style, une raideur, une forme d'action irritante et parfois insupportable; il a choisi le changement et le mouvement.

En élisant le président Georges Pompidou, il a choisi le plus capable le mieux préparé, le seul ayant la volonté et les moyens, en réunissant autour de lui une large équipe libérale, de changer les méthodes, d'assurer la construction européenne et l'indépendance, le progrès économique et la réalisation d'une démocratie moderne.

Cette politique de changement, le chef de l'Etat et vous-même, monsieur le Premier ministre, avez décidé de la respecter et de la pratiquer. La réunion, sans exclusive, d'hommes de grande qualité, venant d'horizons divers et qui, souvent, se sont opposés hier, en est le témoignage.

Ce changement et cette ouverture, que nous n'avons cessé de préconiser depuis 1966 — et combien il est regrettable que nous n'ayons pas été entendus plus tôt! — nous aurons l'occasion de les apprécier au fil des semaines et des mois, à travers l'action gouvernementale, au niveau de la politique mise en œuvre, du style et des méthodes de gouvernement.

Monsieur le Premier ministre, vous venez de définir votre politique. Aussi nous bornerons-nous à formuler brièvement quelques observations et réflexions portant sur les problèmes que nous estimons les plus urgents et les plus importants. Ce sont ceux qui touchent à l'économie, aux finances, à l'éducation nationale, à la politique de relance de la construction européenne.

La restauration des équilibres rompus, tant internes qu'externes, est sans conteste l'action la plus urgente. En effet, dans un monde aux frontières ouvertes, impitoyable pour les faibles, il ne peut y avoir de dignité et d'indépendance et, par conséquent, de politique étrangère et européenne, sans une monnaie et sans une économie.

Le 1<sup>er</sup> mai 1968 — cela fait un peu plus d'un an à peine — nous avions encore une monnaie qui était considérée comme l'une des premières du monde, des réserves qui atteignaient sept milliards de dollars et une économie capable d'affronter la concurrence internationale. Et voilà qu'une année particulièrement tumultueuse dans les domaines social, politique, monétaire a ébranlé nos équilibres. En un an, nous avons perdu quatre milliards de dollars; notre commerce extérieur est, depuis plusieurs mois, profondément déséquilibré et nos prix ont perdu pour partie leur compétitivité.

C'est une situation inquiétante, d'autant plus que la défiance monétaire dont nous souffrons n'est pas le fait de notre seule situation économique mais aussi la conséquence de la crise monétaire internationale.

La crise de confiance pousse, en effet, aux achats de biens durables au détriment de l'épargne: depuis deux mois, dans les caisses d'épargne, les retraits l'emportent sur les dépôts, ce qui est grave. Cette activité économique artificielle accroît considérablement le volume de nos importations et déséquilibre dangereusement nos échanges extérieurs.

Il convient donc de prendre d'urgence un certain nombre de mesures qui, sans casser l'expansion, peuvent permettre de rétablir nos équilibres.

Rétablir la confiance, encourager l'épargne, freiner les dépenses publiques, faire en sorte que leur accroissement ne dépasse pas celui du revenu intérieur brut en valeur, revenir progressivement à l'équilibre budgétaire — pourquoi, vous l'avez dit vous-même, monsieur le Premier ministre, s'en est-on éloigné? — agir sur la conjoncture par la fiscalité et le crédit, et non par les dépenses publiques comme cela a été fait au cours de certaines années, s'engager dans la voie de l'allègement des charges fiscales, qui ont atteint des sommets jamais égalés et dont le poids devient insupportable, aider les industries exportatrices

et créatrices d'emplois, telles sont quelques-unes des mesures qui, inscrites dans une politique d'ensemble, seraient susceptibles de restaurer la confiance.

Dans le même temps, une action énergique devrait porter sur la réduction des subventions économiques, sur le développement de l'industrialisation et sur une plus équitable répartition des revenus. Les subventions économiques s'élèvent à 23 milliards de francs, dont 13 vont à l'agriculture et 10 aux entreprises nationales, dans un budget de 150 milliards de francs. Or, dans le même temps — je dis bien: dans le même temps — nous n'avons pas assez de crédits pour créer des équipements productifs!

Oui, le moment est venu pour l'agriculture de mettre fin à une situation aberrante qui maintient à grands frais des productions invendables sans empêcher pour autant que la distorsion des revenus entre les régions et les exploitations ne s'aggrave.

C'est un problème difficile mais, croyez-moi, monsieur le Premier ministre, il comporte des solutions. Il s'agit de faire preuve d'imagination et il suffit de le vouloir. Oui, je suis convaincu que des solutions sont possibles sans que les hommes aient à en souffrir.

Comme les entreprises privées, les entreprises publiques doivent s'adapter à la concurrence, aux conditions du marché par une large autonomie, une plus grande liberté d'action et plus de responsabilités. En ce domaine, la règle doit être le meilleur prix, la plus grande efficacité et le meilleur service rendu aux usagers.

Le moment est venu aussi de consentir un large effort d'industrialisation, et vous en avez parlé. Cette industrialisation, que nous ne sommes pas parvenus à porter au niveau de celle de la Hollande ou de l'Allemagne, est seule capable de nous procurer les ressources nécessaires, de nous aider à réaliser les adaptations indispensables, toujours coûteuses.

Le moment est venu enfin de ne pas accroître de façon déraisonnable les charges de notre économie dans une période difficile, de venir, d'abord et par priorité, en aide aux plus défavorisés, à ceux qui n'ont pas assez. Il y a, dans ce pays, des gens qui ont suffisamment et d'autres pas assez. Vous en avez parlé, monsieur le Premier ministre, mais vos propos ne me satisfont pas. Vous avez dit, je crois — je n'ai pas relu le compte rendu analytique de votre discours — que vous proposeriez au Parlement un projet de loi tendant à adapter le S. M. I. G., mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, aux conditions du monde moderne.

C'est bien, mais ce n'est pas suffisant: il faut aller plus loin. En effet, depuis plus de vingt ans — et je le répète une nouvelle fois à cette tribune — on n'a cessé d'augmenter les salaires en pourcentage. Ainsi ceux qui sont au bas de l'échelle, qui gagnent cinq cents ou six cents francs par mois, voient leurs salaires picniner ou ne progresser que très lentement, tandis que les rémunérations de ceux qui sont au sommet de l'échelle galopent. L'écart ne fait que s'accroître, alors que, chacun le sait, dans un pays développé, l'éventail des salaires doit se refermer de plus en plus. (*Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants, de l'union des démocrates pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

C'est là, certes, une politique difficile, mais nous sommes prêts à vous aider à la mener à bien; nous en avons vu d'autres. Elle exige courage et discipline, mais aussi l'accompagnement de l'opinion publique. C'est une tâche ingrate entre toutes que vous avez confiée à notre ami Valéry Giscard d'Estaing. Il est en train de semer. J'espère, monsieur le Premier ministre, que, contrairement à ce qui s'est passé, il pourra, cette fois, récolter les fruits de son travail, car, comme vous le savez, cela n'a pas été possible la première fois.

Nos observations porteront également sur l'éducation nationale. Il convient de poursuivre le grand effort d'imagination et de novation entrepris avec courage par M. Edgar Faure. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Les réflexions auxquelles il s'est livré, les solutions qu'il a cherchées, les actions qu'il a entreprises ont été à la mesure de l'ampleur du problème posé, problème qui concerne directement l'avenir de notre civilisation.

Mais, dans ce domaine, l'action doit passer par la synthèse entre l'imagination et le libéralisme d'une part, la nécessaire fermeté dans la discipline à tous les niveaux de l'enseignement d'autre part. L'anarchie d'une minorité ne doit pas compromettre la qualité des études du plus grand nombre. Cela est inacceptable: la tolérance ne doit pas être complaisance ni démission.

L'agitation délibérée et organisée, telle que la connaissent certaines universités et, aussi et surtout, certains lycées, est tout à fait condamnable et intolérable.

Nos remarques porteront enfin sur la relance européenne. Cette relance doit être le fait d'initiatives concrètes. Vous en avez certes parlé, monsieur le Premier ministre, mais d'une façon insuffisante à mon sens. C'est pourquoi j'espère que vous voudrez bien tout à l'heure répondre aux observations que je vais maintenant vous présenter.

De telles initiatives, sans être spectaculaires — car dans le domaine de l'Europe rien ne saurait être spectaculaire — feraient progresser la construction européenne. Elles devraient porter sur les grands secteurs vitaux intéressant tous les pays industrialisés, notamment les échanges, la technologie, les industries de pointe, la recherche, l'énergie, les problèmes monétaires, la défense.

Quant à l'ouverture de l'Europe, l'examen de la candidature de l'Angleterre devra, bien sûr, être repris. Mais, sur ce point, monsieur le Premier ministre, vous avez devancé mes propos. Vous l'avez fait avec une certaine prudence, car il serait grave que l'entrée de l'Angleterre dans le concert européen, avant que les précautions suffisantes soient prises, puisse porter atteinte à l'ensemble économique que nous avons mis tant de temps à édifier et auquel nous avons consacré tant de peine.

Cette entrée de l'Angleterre dans le Marché commun pourrait, faute des précautions nécessaires, transformer cet ensemble économique, qui doit constituer demain un ensemble intégré et coiffé d'une autorité politique, en une zone de libre échange passant dans la mouvance américaine.

La finalité de l'Europe doit être politique; car, seule une Europe ayant des vues communes sur les plans militaire, économique, monétaire et de politique étrangère, peut être un facteur d'équilibre et de paix entre l'Est et l'Ouest et un pôle d'attraction pour le Tiers-Monde.

Mais la volonté d'ouverture du Gouvernement se mesurera plus encore au niveau des méthodes de gouvernement. Et c'est pourquoi mes dernières observations porteront sur les rapports entre l'exécutif et le législatif et sur le problème de l'information. Vous l'avez abordé très largement, mais j'irai plus loin que vous, monsieur le Premier ministre.

Si nous sommes attachés à l'autorité et à la stabilité gouvernementales, ainsi qu'au « fait majoritaire », nous pensons que l'autorité n'exclut pas et ne doit pas exclure le dialogue entre l'exécutif et le législatif, ni l'examen en commun, ouvert et objectif, des problèmes qui se posent.

Le Gouvernement peut et doit accepter, sans pour cela mettre en cause son indispensable autorité, de consulter largement et préalablement les différents groupes de sa majorité sur les projets qu'il entend soumettre au Parlement.

En effet — et ce n'est pas au parlementaire chevronné que vous êtes que je l'apprendrai — rien ne peut remplacer un parlement dont les hommes, au contact des réalités, peuvent seuls humaniser les mutations et les transformations que nous impose l'évolution économique moderne.

Mais je vais plus loin. M. Taittinger — je suis en bonne compagnie — nous disait l'an dernier de cette tribune que la représentation nationale qui vote la loi, mais dont la vocation n'est pas seulement législative, aspire à participer, sur un plan consultatif, à la genèse des décisions.

Ainsi arriverions-nous à un dialogue de conception et non plus seulement de contestation. Certes quand un projet de loi est déjà conçu les représentants de la majorité sont par le Gouvernement appelés à en discuter avec lui, mais alors les modifications qu'ils peuvent y apporter sont toujours très légères. Par contre, je suis convaincu — et je vous demande de retenir cette suggestion — que si vous voulez bien, avant la conception du projet, demander leur avis aux représentants de votre majorité, des erreurs seraient évitées, erreurs qu'il est toujours difficile de rattraper par la suite.

Quant à l'opposition, elle doit échapper à la tentation d'une attitude systématiquement négative. Si elle sait être constructive, elle a son rôle à jouer dans le grand débat national.

Pour notre part, parce que cela est démocratiquement sain, nous souhaitons qu'elle veuille et puisse jouer ce rôle.

Quant à l'information, si le dialogue doit s'ouvrir entre le Parlement et le Gouvernement, il doit s'ouvrir aussi entre le Gouvernement et les citoyens.

Ce doit être là le rôle de l'information. Ouvrir les grands dossiers, accepter et même encourager les débats sur les grands problèmes, inviter les citoyens à réfléchir, plaider les dossiers avec conviction — vous nous avez encore démontré cet après-midi que vous saviez le faire, monsieur le Premier ministre — mais sans esprit partisan, accepter la contradiction et y répondre plutôt que de chercher à l'ignorer, quelles meilleures garanties contre la démagogie facile, contre l'indifférence, contre l'apa-

thie? Il ne faut pas redouter la contradiction. On a raison ou on n'a pas raison, mais la contradiction est utile.

Refuser la guerre civile des jugements simplistes et *a priori* des excommuniations réciproques: une politique ouverte, générale et libérale de l'information peut y contribuer puissamment.

Renseigner sur le sens des mesures prises; expliquer, développer l'information économique qui, hélas, a été jusqu'à ce jour, reconnaissons-le, très insuffisante: ainsi les citoyens sauront quelles peuvent être les conséquences des actes qu'ils commettent. J'ai déjà eu l'occasion de dire combien je fus frappé l'an dernier, pendant les événements de mai, de constater que d'honnêtes ouvriers ne se rendaient absolument pas compte qu'ils étaient en train de porter un coup terrible à l'économie française. Une information économique insuffisante n'en est-elle pas la cause?

Ouvrir les frontières exige un effort considérable de concentration, de restructuration et d'adaptation. Ces trois éléments, techniquement et économiquement souhaitables, sont détestables sur le plan humain. Aussi l'information doit-elle aller de pair avec la rénovation, sinon la rénovation se heurte au conservatisme, à l'incompréhension et elle est vouée à l'échec. Nous l'avons vu à plusieurs reprises au cours des années passées.

Dans ce domaine, comme dans celui des rapports entre l'exécutif et le législatif, le Gouvernement n'a pas à craindre le libéralisme et l'ouverture mais tout à y gagner.

M. Valéry Giscard d'Estaing déclarait ici même, le 10 octobre 1967:

« Il n'y a pas antagonisme entre l'autorité et le débat sur les problèmes. L'autorité n'est pas un acte isolé, c'est un acte de synthèse où se retrouve tout l'effort de réflexion nationale. »

Croyez-moi, la question des méthodes de gouvernement et de l'information n'est pas une simple question de forme. Elle peut conditionner toute l'atmosphère politique de notre pays. L'ignorer, c'est prendre un risque sérieux. Mais je crois, après vous avoir entendu cette après-midi, et vous connaissant, que, sur ce point, nous nous rejoignons.

J'en viens donc, monsieur le Premier ministre, à ma conclusion:

« Confiance, franchise, dialogue, information », éviter tout ce qui peut s'apparenter à la raideur que nous avons trop connue au cours des années passées; rechercher inlassablement les moyens de bâtir une société aussi éloignée des duretés que connaît la société capitaliste même quand elle est aussi évoluée que l'est la société américaine, que du dirigisme paralysant, de l'étatisme étouffant de la société socialiste qui n'a pas à ce jour encore réussi à concilier le socialisme et la liberté; mettre la politique au service des hommes, et notamment, j'y insiste, des plus défavorisés et des plus humbles, telle devrait être la finalité de toute politique.

Je souhaite, monsieur le Premier ministre, que ce soit la finalité de la politique de votre Gouvernement. (Applaudissements sur les bancs des républicains indépendants et de l'union des démocrates pour la République.)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre. (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République, des républicains indépendants et sur divers bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.)

M. le Premier ministre. Mesdames, messieurs, je ne veux pas abuser de votre attention, à vous qui avez fait l'effort de suivre ce débat jusqu'à son terme.

Néanmoins, je dois et je désire répondre aux principales questions qui m'ont été posées par les orateurs.

D'abord, je dirai à M. Bouloche que ce n'est ni de sa faute, ni de la mienne — l'organisation du débat l'a voulu ainsi — si son discours a un peu pâti du fait qu'avant de l'écrire il ne connaissait pas le mien et qu'ainsi j'avais déjà répondu à certaines de ses questions avant qu'il ne les posât. (Sourires.)

Mais son information a sans doute été insuffisante — je réponds aussi sur ce point à M. Ballanger — au sujet des polices dites parallèles ou des organisations prétendues dangereuses dont il a parlé. On a cité les C. D. R. et les S. A. C., que je connais assez bien, car à Bordeaux, en Gironde et en Aquitaine existent des formations qui relèvent de ces organisations. Pour les avoir vues à l'œuvre — et je suis très sourcilieux sur ce point, croyez-moi — je peux vous certifier qu'il n'y a là vraiment rien qui menace l'ordre public, la liberté, ou la paix civile.

Puisque son nom a été cité, j'en profite pour dire, que M. Foccart a rendu au pays les services les plus éminents, tant dans la guerre que dans la paix (Applaudissements sur les bancs de l'union des démocrates pour la République) et notamment au cours de ce passage si difficile, cette transition si

complexe que constituait l'accession à l'indépendance de tous ces jeunes Etats africains dans lesquels il jouit d'un crédit et d'une amitié très importants l'un et l'autre, pour le maintien entre la France et ces Etats, qui nous sont très chers, de liens solides et très étroits nécessaires à la fois pour eux, pour la France, et, d'une manière générale, pour l'humanité.

A certaines questions de politique étrangère, j'ai répondu par avance dans ma déclaration. Sur d'autres je dois l'avouer — mais chacun le comprendra, M. Bouloche le premier — le Gouvernement, qui n'est constitué que depuis très peu de jours, n'a pas encore été appelé à délibérer.

C'est pourquoi je ne peux y répondre avec précision. Mais je lui dirai, comme d'ailleurs à M. Ballanger qui a également posé des questions de politique étrangère, que la continuité de notre politique à cet égard doit pouvoir lui fournir un élément de direction, à défaut de réponse précise. (*Mouvements divers.*)

En revanche, c'est une réponse précise que je ferai à M. Bouloche sur le fait que nous n'ayons pas aujourd'hui demandé à l'Assemblée de se prononcer par un vote. Sur ce point notre divergence quant à l'appréciation de la Constitution n'est pas nouvelle. Sans rien prétendre lui apprendre, je rappelle à l'Assemblée que si nous n'avons pas demandé de vote aujourd'hui c'est pour deux raisons : l'une de fait et l'autre de droit.

La raison de fait c'est que, visiblement, si, croyez-le bien, nos intentions sont pures et tout à fait sincères, ce ne sont que des intentions. La déclaration gouvernementale d'aujourd'hui constitue, en quelque sorte, la charte que nous avons signée à l'égard du Parlement et de la nation ; elle ne constitue pas encore un constat d'action. Nous avons pensé qu'il n'était pas indispensable de la faire sanctionner par un vote.

Mais là n'est pas la raison principale. La raison principale est juridique. Dans notre Constitution, le Président de la République désigne le Premier ministre et nomme les ministres sur proposition du Premier ministre — c'est ce qui a été fait — et le Gouvernement, dans son ensemble, est responsable devant l'Assemblée nationale. Cette responsabilité est mise en jeu par la motion de censure, ce qui ne veut pas dire qu'en aucun cas le Gouvernement ne demandera de vote. Il pourra notamment le faire lorsqu'il aura déjà agi ou lorsque, d'une manière plus précise, il présentera à l'Assemblée un plan d'action, tel le plan d'action globale que j'ai annoncé dans ma déclaration. Nous n'en avons pas encore délibéré et, naturellement, nous n'en sommes pas là.

Mais cela ne signifie pas un rejet systématique de la formule du vote demandé par le Gouvernement.

Ce sont là des nuances. Elles ne sont pas sans importance. Il était intéressant de les préciser.

Pour ce qui touche les points de procédure parlementaire, j'espère que M. Bouloche, comme tous ceux de nos collègues qui ont abordé ce sujet, voudront bien faire confiance au Gouvernement et au Premier ministre pour que ce qui avait pu, à certains moments, paraître irritant, voire désagréable, soit, autant que faire se pourra, réduit, limité, de telle façon qu'entre nous — et je m'adresse aussi bien à la majorité qu'à l'opposition — les choses se passent de la manière la plus simple et, si possible, dans une certaine bonne humeur, car la bonne humeur n'est pas nécessairement incompatible avec le sérieux et l'efficacité.

Je veux rassurer M. Bouloche : il n'y aura pas de victimes ; ni l'éducation nationale, ni la santé publique, ni les travailleurs — je crois que sur ce dernier point ma déclaration a montré clairement mes intentions — ne seront victimes de la situation financière ou budgétaire.

J'ai beaucoup apprécié — personne n'en sera surpris — l'intervention de M. Robert Poujade. Je dois dire que sa pertinente analyse de la situation m'a fait davantage regretter qu'il n'ait pas cru devoir accepter mon honorable et honnête proposition d'entrer au Gouvernement.

Il a abordé le sujet important des rapports de la majorité et du Gouvernement. Sans anticiper sur des conversations que nous allons engager prochainement, et dont je prendrai l'initiative, j'espère que d'ici la rentrée du Parlement les groupes de la majorité et le Gouvernement auront trouvé un système permettant de consacrer l'homogénéité de la majorité, et cela d'abord, sans doute, pour des raisons pratiques, et j'entends par raisons pratiques — chacun ici me comprend — la nécessité de rendre les votes aussi aisés que possible. C'est un point. Aucun gouvernement ne s'est jamais désintéressé de ce genre de choses, et le mien ne s'en désintéressera pas plus que les autres, je l'avoue.

Mais il faut aller plus loin, et plus profondément. Le système que nous aurons à établir devra avoir une autre ambition, plus haute : celle peut-être de passer du pragmatique au théo-

rique et — pourquoi pas ? — au doctrinal. Ce sont les mois et les années prochaines qui nous montreront si la cohésion de la majorité repose sur des convergences non pas seulement passagères, mais profondes, ce que pour ma part je souhaite de tout mon cœur et de tout mon esprit.

Ce qui m'a d'ailleurs finalement enchanté — mais ne m'a pas surpris — dans l'exposé de M. Robert Poujade, c'est la vibration spirituelle, intellectuelle que j'ai ressentie de sa part lorsqu'il a parlé de cette exigence d'une société nouvelle à laquelle le Gouvernement est profondément attaché et dont il a la certitude que, sans elle, quelles que soient les réussites techniques dans tous les domaines, il ne remplirait pas son rôle à l'égard de la France. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et des républicains indépendants.*)

M. Ballanger non plus — et pour cause ! — n'avait pas lu mon discours. Je le prie de m'en excuser. Je me demande d'ailleurs si, à l'avenir, il ne serait pas convenable qu'en soit communiqué tout au moins un résumé aux orateurs qui doivent prendre la parole.

**M. Robert Ballanger.** Ou alors qu'il y ait une suspension de séance d'une demi-heure.

**M. le Premier ministre.** Nous soumettrons ces idées au président de l'Assemblée nationale qui, dans sa sagesse, nous donnera certainement de très bons conseils.

**M. André Bouloche.** La presse a communication de vos discours. Pourquoi les députés ne l'auraient-ils pas ?

**M. le Premier ministre.** Le texte des discours est distribué non pas avant mais pendant la séance. Mais c'est déjà trop tard pour vous. (*Applaudissements et rires sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République.*)

Je passe sur les points auxquels j'ai déjà répondu par avance.

M. Ballanger a déclaré que le Gouvernement est celui des grandes affaires. Sur ce point je suis d'accord avec lui, mais avec un additif : des grandes affaires publiques.

**M. Robert Ballanger.** C'est là où nous nous séparons.

**M. le Premier ministre.** En ce qui concerne la politique étrangère, pour être tout à fait sérieux, je rappelle à M. Ballanger ce que j'ai dit sur le principe essentiel, fondamental de cette politique : c'est l'indépendance nationale qui fait que nous ne voulons être subordonnés à personne, que nous ne voulons être à la remorque, si j'ose dire, d'aucun des deux blocs.

**M. Michel de Grailly.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Et si nous le voulons, ce n'est pas seulement parce que, l'indépendance nationale, nous la portons en nous profondément. C'est aussi parce que nous pensons que la France doit exercer sa mission de pacification. Et pour jouer ce rôle, pour tendre vers la paix, pour la voir se rétablir là où elle ne règne pas, il est indispensable que la France dispose d'une totale liberté de manœuvre à l'égard précisément des uns comme des autres, et je dois dire que depuis un certain temps des résultats sérieux ont été obtenus auxquels l'intervention de la France n'a certainement pas été étrangère. Je ne donne pas plus de précisions, chacun sachant de quoi je veux parler. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et sur plusieurs bancs du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

Il reste, monsieur Ballanger — et nous ferons tous les deux, si vous le voulez bien, le constat souriant de ce qui n'est une surprise ni pour moi ni pour vous — que nous ne sommes pas d'accord. (*Sourires.*) Et c'est d'un mot qui vous appartient que je préciserai pourquoi nous ne sommes pas d'accord ou plutôt sur quoi nous ne sommes pas d'accord, et il s'agit, en définitive, de la chose la plus importante du monde.

Nous ne sommes pas d'accord, monsieur Ballanger, je vous le dis gravement, parce que nous ne saurions envisager que notre pays connaisse les « temps idylliques du communisme ». C'est vous qui avez parlé des temps idylliques. Je vous réplique : « du communisme ». (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

Quant à M. Aymar Achille-Fould, je crois, sans vouloir faire de particularisme ni de chauvinisme régional, qu'en Gironde on sera assez satisfait que, dans un débat à six orateurs, le tiers était du cru ! (*Sourires.*)

L'analyse politique qu'il a faite a fait tinter un républicanisme de bon aloi qui, de sa part, ne m'a pas étonné. J'ai constaté qu'il n'y avait pas de divergences sur le fond entre

nous — le contraire eût été surprenant — puisque son groupe, à une très forte majorité, a décidé de nous accorder un préjugé favorable. Nous espérons qu'il n'aura pas à le regretter !

**M. Robert Ballanger.** C'est bonnet blanc et blanc bonnet !

**M. le Premier ministre.** Monsieur Ballanger, vous me rappelez une chose que je n'ai pas dite tout à l'heure pour aller vite mais que je vais dire maintenant. Vous avez critiqué la procédure de l'élection présidentielle, estimant qu'il était choquant, inadmissible, que restassent finalement en présence les deux candidats que vous avez baptisés d'une manière dont je vous laisse la responsabilité.

Eh bien ! permettez-moi de vous rappeler que la personne qui s'est signalée par l'expression « blanc bonnet et bonnet blanc » était, si je ne me trompe, candidate elle aussi. Le parti communiste ayant eu la possibilité de présenter un candidat, la démonstration à laquelle vous vous êtes livré était donc absolument dénuée de valeur. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République et du groupe des républicains indépendants.*)

**M. Robert Ballanger.** Je parlais du second tour.

**M. le Premier ministre.** Enfin, monsieur Achille-Fould, j'ai pu constater que l'éventail de vos préoccupations recouvrait la totalité des problèmes. Je retiens notamment ce que vous avez dit sur la politique économique et sociale, sur la nécessité de poursuivre la déconcentration et l'allègement administratif, ainsi que de faire participer davantage le Conseil économique et social à la préparation de nos travaux. A ce sujet, je compte voir très prochainement, peut-être même demain, le président de cette assemblée pour essayer de nouer avec lui des liens de travail et d'établir des procédures de correspondance, de telle sorte que le rôle du Conseil économique et social se trouve complètement engagé.

J'ai retrouvé en M. Paquet un spécialiste à la fois des problèmes agricoles et des problèmes financiers. Par le temps qui court, et notamment dans les négociations de Bruxelles, il est très important de disposer, parmi le personnel politique français, d'hommes qui possèdent ainsi cette double capacité.

En ce qui concerne l'économie et les finances, il est reconnu, monsieur Paquet, que le maniement de la dépense publique peut varier assez sérieusement selon les moments. C'est là une notion non pas théorique mais pratique, qui procède de cette constatation que l'équilibre budgétaire est un point de passage entre le plus et le moins — généralement, c'est plutôt le moins qui l'emporte, je le reconnais — et que le maniement de l'équilibre budgétaire dépend aussi de la prise en considération du budget en tant qu'instrument d'intervention économique. Mais M. Paquet sait tout cela, et il a dû retenir avec intérêt que nous étions décidés pour l'instant à revenir vers l'équilibre, ce qui devrait être de nature à le rassurer.

S'agissant des subventions économiques, c'est là un point que j'ai abordé dans ma déclaration à propos du plan d'action globale que nous allons préparer, en indiquant que, sans doute, on s'engagerait dans des réformes de structure et que les premiers pas seraient probablement faits à cette occasion. M. Paquet a donc exprimé des souhaits qui n'auront pas été vains ni inutiles.

J'ai retenu également ses observations sur les traitements et salaires. Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Quant à la politique européenne, ses préoccupations concernant ce qu'il a appelé les grands secteurs vitaux à ne pas

négliger se retrouvent — mais sans doute d'une manière insuffisamment explicite — dans ma déclaration puisque j'ai indiqué que nous ne pouvions pas nous en tenir au Marché commun et qu'il fallait prendre maintenant en considération, je dirais presque à bras-le-corps, les problèmes des autres secteurs.

J'apporte à cet égard une précision utile. La conférence des chefs d'Etat et de Gouvernement, à laquelle la France est prête à participer, comme l'a répété le Président de la République, devrait précisément se saisir de l'ensemble des travaux importants qui ont déjà été accomplis, mais qui doivent maintenant déboucher sur du concret.

M. Paquet, après avoir dit, sur l'information, des choses excellentes, a traité des relations entre le Gouvernement et l'Assemblée. Je voudrais terminer sur ce point.

Ce qui me paraît très important, c'est que les relations entre l'Assemblée et le Gouvernement participent précisément de la concertation permanente dont j'ai parlé dans la déclaration gouvernementale.

Je suis d'accord avec M. Paquet — et j'espère que l'Assemblée saisira bien la signification de mon propos — pour que cette concertation permanente soit, autant que possible, préalable. Il aura sans doute suffi que je vous dise cela, mesdames, messieurs, pour que vous soyez parfaitement informés de l'esprit dans lequel le Gouvernement compte travailler avec l'Assemblée.

Je pense qu'en agissant ainsi nous travaillerons tous mieux dans l'intérêt de la France. Et, pour moi, permettez-moi de vous l'avouer, travailler mieux, c'est toujours un objectif ; travailler mieux dans l'intérêt de la France, c'est un objectif exaltant ; et travailler mieux dans l'intérêt de la France en votre compagnie, c'est un objectif rassurant. (*Applaudissements sur les bancs de l'Union des démocrates pour la République, du groupe des républicains indépendants et du groupe Progrès et démocratie moderne.*)

**M. le président.** Mes chers collègues, je tiens à vous remercier pour la très bonne tenue de ce débat.

Le débat est clos.

— 3 —

#### ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Ce soir, à vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Discussion du projet de loi portant amnistie (n° 730).

Discussion des conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi (n° 660) de M. Massot tendant à modifier l'article 499 de la loi n° 66-537 du 24 juillet 1966 afin d'aménager les modalités de mise en harmonie des statuts des sociétés commerciales constituées antérieurement. (M. Le Douarec, rapporteur.)

La séance est levée.

(*La séance est levée à dix-neuf heures dix minutes.*)

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,*  
VINCENT DELBECCHI.

(Le compte rendu intégral de la 2<sup>e</sup> séance de ce jour sera distribué ultérieurement.)